

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	iii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	x
CHAPITRE I	
MISE EN CONTEXTE	1
CHAPITRE II	
PROBLÉMATIQUE	5
2.1 Les agriculteurs et les mesures agroenvironnementales	5
2.1.1 Les approches behavioristes	5
2.1.2 Les approches inspirées de la psychologie sociale	7
2.1.3 Les approches basées sur la théorie de l'acteur-réseau.....	8
2.1.4 Vers des approches plus globalisantes.....	8
2.2 Bilan et apport de la compréhension des facteurs d'adoption des MAE.....	10
2.3 Les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs	11
2.4 Un cadre d'analyse pour les interactions agriculteurs-paysage.....	13
2.5 Les questions et les objectifs de recherche	15
CHAPITRE III	
MATÉRIELS ET MÉTHODE	17
3.1 L'approche méthodologique.....	17
3.2 Les territoires d'étude	17
3.2.1 La rivière des Envies.....	18
3.2.2 La rivière aux Brochets.....	19
3.3 La collecte des données	23
3.4 L'analyse des résultats.....	25

CHAPITRE IV	
RÉSULTATS.....	29
4.1 Les caractéristiques des agriculteurs interviewés et de leurs exploitations.....	29
4.2 Les résultats de l'analyse thématique	33
4.2.1 Les caractéristiques et représentations d'un beau champ	33
4.2.2 Les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés.....	34
4.2.2.1 Les valeurs paysagères communes aux adoptants et aux non-adoptants.....	34
4.2.2.2 Les valeurs paysagères des adoptants dans les espaces non cultivés une fois aménagés	36
4.2.2.3 Les pratiques paysagères qui transcendent les deux groupes ...	38
4.2.2.4 Les pratiques paysagères des adoptants une fois les espaces non cultivés aménagés	40
4.2.2.5 Les valeurs et les pratiques paysagères spécifiques aux caractéristiques du territoire	41
4.2.3 Les motifs d'adoption et les stratégies d'implantations spatio-temporelles des MAE.....	43
4.2.3.1 Les motifs principaux de participation à un projet agroenvironnemental	43
4.2.3.2 Les motifs secondaires de participation à un projet agroenvironnemental	45
4.2.3.3 Les motifs d'adoption propres à chacun des territoires	47
4.2.3.4 Les stratégies d'implantation spatio-temporelles	48
4.2.3.5 Les stratégies spatio-temporelles propres à chacun des territoires.....	50
4.2.4 Les perceptions des adoptants face aux programmes de MAE	51
4.2.5 Les motifs de non-adoption des MAE	51
4.2.5.1 Les motifs de non-adoption principaux	51
4.2.5.2 Les motifs de non-adoption secondaires	53
4.2.5.3 Les motifs de non-adoption spécifiques aux territoires.....	55
4.3 La typologie d'agriculteurs adoptants et non-adoptants.....	56
4.3.1 Les avant-gardistes	56
4.3.2 Les productivistes-environmentalistes	58
4.3.3 Les conformistes	59

4.3.4	Les opportunistes	61
4.3.5	Les futurs productivistes-environmentalistes.....	63
4.3.6	Les résistants-environmentalistes	64
4.3.7	Les productivistes-conventionnels.....	66
4.3.8	Les particularités liées aux deux territoires à l'étude	71
CHAPITRE V		
DISCUSSION		73
5.1	Les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés	73
5.2	Les facteurs modulants l'adoption ou la non-adoption des MAE	76
5.2.1	Le rôle des valeurs de production et des normes sociales et culturelles dans l'adoption ou non des MAE	76
5.1.1	Deux apports à la compréhension des facteurs d'adoption des MAE	77
5.3	Les conséquences des résultats pour le développement des MAE au Québec ...	78
CHAPITRE VI		
CONCLUSION.....		81
BIBLIOGRAPHIE.....		86
ANNEXE A		
GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ADOPTANTS ET LES NON-ADOPTANTS.....		92
ANNEXE B		
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT		106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Les facteurs pouvant influencer la participation et la non-participation des agriculteurs au sein des MAE au Royaume-Uni.....	6
3.1	Les valeurs paysagères identifiées dans le discours des participants	26
3.2	Exemple de matrice indiquant les liens entre motifs d'adoption et relation au paysage	28
4.1	Les caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs enquêtés.....	30
4.2	Les caractéristiques des fermes.....	32
4.3	L'importance relative des caractéristiques d'un beau champ par les adoptants et les non-adoptants	33
4.4	Les valeurs paysagères des espaces non cultivés communes aux adoptants et aux non-adoptants	35
4.5	Les valeurs paysagères accordées par les adoptants aux espaces non cultivés une fois ceux-ci aménagés.....	38
4.6	Les pratiques paysagères des espaces non cultivés communes aux adoptants et aux non-adoptants.....	39
4.7	Les motifs d'adoption principaux des MAE.....	43
4.8	Les motifs d'adoption secondaires des MAE	46
4.9	Les motifs d'adoption des MAE propres selon les territoires d'étude.....	48
4.10	Les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE.....	49
4.11	Les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE propres aux territoires	50
4.12	Les motifs principaux de non-adoption des MAE	52
4.13	Les motifs secondaires de non-adoption des MAE.....	54
4.14	Les motifs de non-adoption des MAE sur les deux territoires d'étude.....	55
4.15	La synthèse des caractéristiques du continuum d'adoptants les plus convaincus aux non-adoptants les plus résistants	69

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	Système de facteurs influençant les agriculteurs à participer à des MAE	9
2.2	Le cadre d'analyse des relations aux paysages des agriculteurs	15
3.1	La localisation des bassins versants à l'étude	18
3.2	Occupation du territoire des bassins versants à l'étude	22
4.1	Le continuum d'adoptants les plus convaincus aux non-adoptants les plus résistants et l'importance relative du nombre d'agriculteurs par type	56
4.2	Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des avant-gardistes	57
4.3	Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des productivistes-environmentalistes	58
4.4	Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des conformistes	60
4.5	Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au premier groupe d'opportuniste	61
4.6	Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au second groupe d'opportuniste	62
4.7	La transformation envisageable du paysage sur une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des futurs productivistes environnementalistes	64
4.8	Le paysage type d'une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des résistants-environmentalistes	65
4.9	Le paysage type d'une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des productivistes-conventionnels	67
4.10	L'importance relative du nombre d'agriculteurs par type selon les territoires d'études	72

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

MAE	Mesures agroenvironnementales
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
ZIA	Zone d'intensification agricole

CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE

Plus de 80 % de la production agricole du Québec se retrouvent aujourd'hui dans les basses terres du Saint-Laurent, sur une superficie couvrant moins de 1,7 % du Québec (Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008). Ce territoire a été qualifié comme la zone d'intensification agricole du Québec par Ruiz et Domon (2005). En l'espace d'une vingtaine d'années (1970-1990), cette zone a vu naître des paysages nouveaux avec l'arrivée de cultures comme le maïs-grain et le soya et la spécialisation des fermes dans des productions autrefois plus marginales (ex. : grandes cultures, production porcine, avicole et maraîchère) (Ruiz, 2009). L'apparition de ces nouveaux paysages semble aujourd'hui contribuer tant aux enjeux environnementaux (dégradation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols, etc.) que socio-économiques de ces territoires (apparition de signes de dévitalisation). De nombreux travaux de recherche soulignent la nécessité de trouver des voies pour requalifier ces paysages d'intensification agricole, soit de leur redonner des qualités susceptibles de répondre aux enjeux qui les traversent (Primdahl *et al.*, 2013; Ruiz, 2009). Parmi les voies empruntées par les politiques publiques, les mesures agroenvironnementales (MAE) en constituent la principale tant au Québec que dans de nombreux pays industrialisés (Pinto-Correia *et al.*, 2006). Par ces mesures, les politiques publiques tentent de favoriser l'adoption volontaire de pratiques agricoles et d'aménagements bénéfiques à la santé des agroécosystèmes par les agriculteurs. En s'attardant aux motifs d'adoption ou de non-adoption de certaines de ces mesures par les agriculteurs et au rôle qu'y jouent les relations au paysage, notre recherche cherche à mieux saisir l'apport potentiel de ces MAE à la requalification des paysages agricoles.

Avec l'apparition des problèmes environnementaux liés aux activités agricoles, les gouvernements des pays industrialisés ont développé une panoplie de politiques et de programmes visant la mise en place de pratiques agricoles plus respectueuses de

l'environnement, dont les mesures agroenvironnementales font partie. Ces mesures reposent sur des approches volontaires, c'est-à-dire que les exploitants agricoles sont libres de s'engager à les appliquer ou pas. Elles offrent aux exploitants un incitatif financier soit un paiement pour l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement allant au-delà des normes en vigueur (Organisation de coopération et de développement économique, 2003).

Plusieurs MAE ont un impact significatif sur les paysages comme la végétalisation des bandes riveraines, l'implantation de haies (brise-vent et brise-odeur) et d'îlots forestiers. Elles pourraient contribuer à une requalification des paysages en zone d'intensification agricole et répondre à des enjeux sociaux (ex. : cohabitation, maintien et attrait des populations) et culturels (ex. : nouvelle fierté pour les agriculteurs) tout en améliorant la qualité de l'environnement (ex. : qualité de l'eau, biodiversité, érosion). C'est spécifiquement sur ces MAE qui ont un impact significatif sur les paysages que cette recherche va s'attarder.

Bien que les MAE existent depuis 1990 en Europe, c'est surtout à partir de 2005 que les premières MAE vont être mises sur pied au Québec¹. En 2005, la Fondation de la faune et l'UPA amorcent 10 projets pilotes dans de petits et moyens bassins versants grâce au programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole. Ces projets se termineront en 2010 et seront relayés par le soutien du MAPAQ à d'autres projets entrepris dans des bassins versants où une démarche collective de gestion intégrée de l'environnement est en place. Ils visent surtout à limiter l'érosion pour contrôler la pollution diffuse dans les cours d'eau et, dans une moindre mesure, à restaurer des habitats fauniques. Les actions entreprises sont souvent ponctuelles comme l'enrochement des sorties de drains et la construction de seuil dans les cours d'eau. La plantation de haies, la végétalisation des bandes riveraines, le reboisement, etc. font aussi partie des actions proposées aux agriculteurs. À la différence des MAE en Europe, les agriculteurs n'ont pas à signer un contrat dans lequel ils s'engagent à maintenir les

¹ Quelques projets de bassin versant pour réduire la pollution diffuse d'origine agricole ont vu le jour dans les années 1990 et au début des années 2000 de manière ponctuelle au Québec.

aménagements effectués sur une durée déterminée (ex. : cinq ans). L'approche est plutôt celle du service-conseil ferme par ferme fourni par les clubs-conseils en agroenvironnement qui prennent souvent en charge la réalisation des travaux.

Le programme Prime-Vert du MAPAQ soutient actuellement ces démarches. À titre d'exemple, entre 2011 et 2012, 6,1 millions de dollars ont été accordés pour la réalisation de 34 projets collectifs de gestion intégrée par bassin versant (MAPAQ, 2012); comparativement à 1,5 million dépensés pour des actions pour limiter la pollution diffuse entre 1997 et 2002. C'est donc dire que cette approche occupe une place de plus en plus importante dans le soutien à l'agroenvironnement au Québec.

Les MAE mises en place au Québec visent d'abord à répondre à des enjeux environnementaux, mais certaines ont aussi un impact significatif sur les paysages (haies brise-vent, haies brise-odeur, végétalisation de bandes riveraines, etc.). Toutefois, certains auteurs soulignent que l'apport des MAE à la requalification des paysages reste plutôt restreint (Pinto-Correia *et al.*, 2006). Une des raisons serait qu'elles ne considèrent pas le contexte territorial dans lequel elles s'insèrent. Autrement dit, elles proposeraient une réponse unique et uniforme pour chaque pays sans vraiment tenir compte des caractéristiques des paysages présentes à une échelle locale ni des agriculteurs. Ce faisant, les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs ne seraient pas prises en compte au sein des MAE actuelles, limitant d'autant leur adoption.

Plus encore, les facteurs qui limitent ou favorisent l'adoption des MAE par les agriculteurs au Québec ne sont pas connus alors qu'en Europe, la compréhension de ces facteurs a soulevé plusieurs débats relatifs notamment à la pérennité des aménagements et à leur influence sur le comportement de l'agriculteur face à la protection de l'environnement (Burton *et al.*, 2008; Burton et Paragahawewa, 2011; De Snoo *et al.*, 2013). Dans un contexte où la naissance des premières MAE au Québec remonte majoritairement à une dizaine d'années et que peu d'études s'y sont intéressées, cette recherche vise à saisir dans quelle mesure les relations qu'entretiennent les agriculteurs avec le paysage (valeurs et pratiques paysagères) contribuent à l'adoption ou à la

non-adoption des MAE québécoises qui ont un impact sur le paysage. Ultiment, les résultats permettront de tirer des enseignements sur les projets collectifs de MAE et de formuler des pistes d'amélioration pour les futurs programmes collectifs en agroenvironnement. Avant de s'attarder à la présentation des travaux menés, le prochain chapitre propose un survol des travaux de recherche sur les facteurs d'adoption des MAE puis sur les valeurs paysagères des agriculteurs. Dans un deuxième temps, il expose le cadre d'analyse, les questions et les objectifs de la recherche.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE

2.1 Les agriculteurs et les mesures agroenvironnementales

En proposant des incitatifs financiers aux agriculteurs pour l'adoption de pratiques agricoles bénéfiques à l'environnement, la participation aux MAE serait-elle fortement dépendante des paiements qu'elles offrent? Au contraire, les travaux portant sur la compréhension des différents facteurs d'adoption des MAE ont montré que les incitatifs financiers sont loin d'être le seul facteur expliquant la participation des agriculteurs à des programmes agroenvironnementaux. Sur la base des typologies des approches présentées par Wilson (1997), et reprises par de nombreux autres auteurs (Ahnstrom *et al.*, 2009; Burton, 2004; Ingram *et al.*, 2012; Siebert *et al.*, 2010), le prochain chapitre présente brièvement les quatre principales approches utilisées pour analyser les facteurs jouant sur l'adoption des MAE par les agriculteurs, à savoir : (1) les approches behavioristes, connues pour avoir mis l'emphase sur l'influence des caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs (âge, éducation) et celles de l'exploitation agricole (taille, type de production); (2) les approches s'appuyant sur la psychologie sociale qui ont davantage insisté sur l'influence des normes sociales et culturelles; (3) les approches basées sur la théorie de l'acteur-réseau qui soulignent le rôle du réseau d'influence de l'agriculteur et, enfin (4) les approches plus globalisantes qui intègrent les critiques et les enseignements des approches précédentes.

2.1.1 Les approches behavioristes

L'approche behavioriste est reconnue comme celle qui a été la plus utilisée pour comprendre les facteurs d'adoption des MAE (Wilson, 1997). Elle met l'accent sur les individus qu'elle considère comme des preneurs de décision et sur l'ensemble des facteurs observables qui sont susceptibles d'influencer le comportement des agriculteurs.

Cette approche s'intéresse notamment à mesurer l'influence des caractéristiques des MAE (ex. : la durée du contrat, l'aspect volontaire, les compensations financières offertes, etc.) sur la motivation de l'agriculteur à adopter ou non la mesure en question (Tableau 2.1). Elle considère aussi les caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs (âge, éducation) et les caractéristiques de l'exploitation comme la dépendance de la ferme à l'égard de certains revenus, la durée de résidence sur la ferme, la taille de la ferme, la tenure des terres et l'intensité d'utilisation des terres (Wilson, 1997; Walford, 2002; Ahnström *et al.*, 2009). Ces approches ont ainsi montré qu'une diversité de facteurs était susceptible d'influencer l'adoption des MAE par les agriculteurs et qu'il ne fallait pas chercher un facteur unique ou prépondérant, ni qu'une caractéristique socio-démographique de l'agriculteur (âge, niveau d'éducation) avait plus d'influence qu'une autre.

Tableau 2.1

Les facteurs pouvant influencer la participation et la non-participation des agriculteurs au sein des MAE au Royaume-Uni (Adapté de Brotherton 1989, 1991 *in* Wilson, 1997)

Facteurs liés à la mesure

- La nature volontaire de la mesure
- Le montant de subvention accordée pour l'implantation de la mesure
- La durée de la mesure
- La logistique de la mesure
- La sévérité du changement dans la gestion de la ferme demandée par l'implantation de la mesure
- La flexibilité de la mesure

Facteurs liés à l'agriculteur

- Les caractéristiques de l'agriculteur: son âge, son niveau d'éducation, le temps de résidence, la présence de relève, etc.
- Les caractéristiques de la ferme: la taille de la ferme, la proportion des terres agricoles non exploitées, etc.
- Les connaissances environnementales
- Les dynamiques avec la communauté agricole: le niveau de participation des voisins, la mentalité de suivre le leader de la communauté, l'étendue de l'environnement
- L'attitude envers l'environnement

Si ces approches ont grandement contribué à mieux saisir les facteurs liés tant à l'exploitation agricole, à l'agriculteur, que les facteurs liés aux différents types de MAE, elles ont également été critiquées pour ne pas prendre en compte la dimension spatiale de la ferme (Wilson, 1997). Ce faisant, elles ne considèrent pas que l'adoption de MAE pourrait être influencée par les caractéristiques écologiques du territoire ou encore par la configuration spatiale de la ferme (Riley, 2006). De plus, elles auraient tendance à simplifier la complexité des motivations qui peuvent jouer sur l'adoption des MAE et, notamment, à sous-estimer le poids de certains facteurs d'ordre culturel comme les normes et les valeurs des agriculteurs (Burton et Wilson, 2006).

2.1.2 Les approches inspirées de la psychologie sociale

En réaction aux approches behavioristes et considérant que les valeurs personnelles et culturelles des agriculteurs pouvaient grandement influencer l'adoption des MAE, d'autres chercheurs se sont appuyés sur les théories de la psychologie sociale pour comprendre les facteurs d'adoption. Elles ont mis en évidence l'influence des normes et du contexte culturel, de l'identité sociale, des valeurs, des objectifs et de la philosophie de l'agriculteur dans l'adoption des MAE (Ahnström *et al.*, 2009; Burton, 2004; Fish *et al.*, 2003; Gasson, 1973; Harrison *et al.*, 1998; Schoon and Grotenhuis, 2000; Siebert *et al.*, 2006; Stock, 2007 *in* Ingram *et al.*, 2012).

Ces travaux ont notamment montré à quel point l'idéologie du productivisme est profondément ancrée dans les comportements des agriculteurs (Gorton *et al.*, 2008; Marsden *et al.*, 1993). Selon cette idéologie, les agriculteurs sont les meilleurs « gestionnaires du territoire » (Wilson, 2001) et la maximisation de leur production est le but ultime de tout bon agriculteur (Morris et Evans, 1999). Ainsi, l'intégration de nouveaux comportements comme l'adoption de MAE pourrait fortement être limitée par ces valeurs productivistes (Shucksmith, 1993; Burton, 1998 *in* Wilson, 2001; Pinto-Correia *et al.*, 2013).

2.1.3 Les approches basées sur la théorie de l'acteur-réseau

Parallèlement aux travaux ayant emprunté une approche behavioriste, d'autres se sont appuyés sur la théorie de l'acteur-réseau. Cette théorie met l'accent sur les individus au sein de leurs réseaux à tous les niveaux du processus de prise de décision :

« Attention is thus directed to the ways and means by which actors formulate goals and seek to achieve them. These processes always involve actors in concrete situation – actors-spaces – enrolling other actors, also in concrete situations, to their cause. » (Murdoch et Marsden, 1995, p. 377 in Wilson, 1997.)

L'action, l'adoption des MAE, est une conséquence des décisions des acteurs influencées par la variété de son réseau. Cette approche met en évidence l'influence de l'environnement informationnel de l'agriculteur, le rôle de l'agriculteur leader dans la communauté et la tendance à suivre le leader, ou encore l'importance des projets de démonstration. Par exemple, les études d'Anhström *et al.* (2009) révèlent que les agriculteurs adoptent davantage de MAE lorsque leurs voisins en adoptent aussi, et ils en adoptent moins ou pas du tout lorsqu'ils sont seuls à participer. Une des principales critiques adressées à cette approche est d'avoir surestimé le rôle des réseaux dans le processus de prise de décision (Wilson, 1997).

2.1.4 Vers des approches plus globalisantes

Prenant appui sur les résultats et critiques des approches précédentes, récemment, des approches plus globalisantes et intégrées ont émergé (Ahnstrom *et al.*, 2009; Siebert *et al.*, 2006; Smithers et Furman, 2003; Wynn *et al.*, 2001). Selon les travaux de ces auteurs, la participation des agriculteurs aux MAE est influencée par la nature des facteurs contextuels (ex. : contexte politique et économique, le niveau d'éducation, l'historique de la ferme, etc.), par la nature des programmes agroenvironnementaux proposés et par les normes culturelles et sociales de ceux-ci (Figure 2.1).

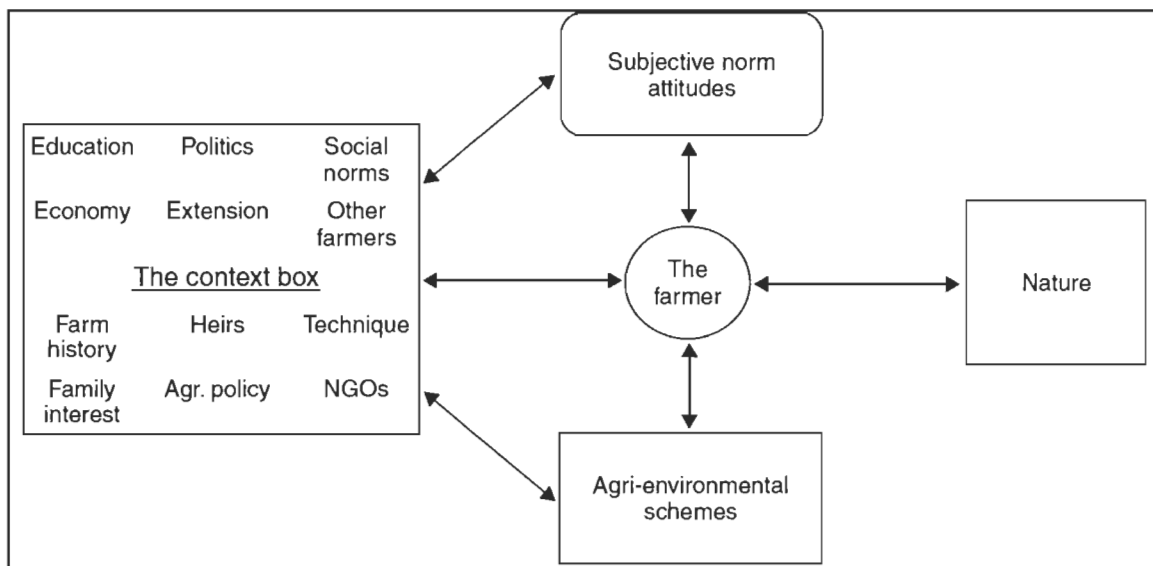


Figure 2.1 Système de facteurs influençant les agriculteurs à participer à des MAE. (Source : Ahnström *et al.*, 2009.)

Les résultats des travaux qui ont pris appui sur ces approches plus globalisantes ont par exemple mis en évidence que les attitudes des agriculteurs à l'égard des MAE sont spatialement et temporellement variables (Riley, 2006). Autrement dit, un agriculteur n'adopterait pas des MAE partout sur sa ferme, ni en tout temps. Ingram *et al.* (2012) ont aussi mis à jour des liens entre la trajectoire de développement des fermes et la participation aux MAE. Ces auteurs insistent sur le fait que les trajectoires de développement de la ferme (de la reprise, à la consolidation puis vers la retraite ou la préparation de la relève) sont sujettes à des changements à travers le temps qui rend leurs réponses face aux MAE difficilement prévisibles.

Dans ce contexte, ce serait surtout un ensemble de facteurs qu'il s'agirait de débusquer pour comprendre l'adoption ou la non-adoption aux MAE. C'est notamment ce à quoi ce sont intéressés les approches globalisantes en dégagant des typologies d'agriculteurs d'adoptants ou de non-adoptants, qui permettent de mettre en relation l'ensemble de ces facteurs. Par exemple, Davies et Hodge (2007) ont classé les agriculteurs en différents types, soit les « Environmentalists », les « Progressives », les « Commodity Conservationists », les « Jeffersonians » et les « Yeomen ». Les « Environmentalists » ont une idéologie « verte » très forte et mettent un peu de côté

d'autres aspects de la ferme, comme l'aspect financier, afin de se concentrer sur la mise en forme de mesures agroenvironnementales. Les « Progressives » se distinguent des « Environmentalists » par le support qu'ils donnent aux méthodes agricoles modernes. Pour eux, une agriculture performante doit utiliser des engrais et des pesticides chimiques. Par conséquent, puisque les mesures agroenvironnementales réglementent ces méthodes, les « Progressives » s'y opposent fermement. Les « Commodity Conservationists » se distinguent par d'importantes préoccupations financières. Toutefois, ils ont conscience que les problèmes de conservation sont importants et pensent qu'ils devraient être supportés par ceux qui en ont les moyens. Les « Jeffersonians » sont préoccupés par la viabilité financière de leur entreprise. Ils pensent que les MAE n'ont aucun rôle à jouer en agriculture et rejettent l'idée que la notion de conservation devrait venir avant les objectifs financiers de la ferme. Finalement, les « Yeomen » supportent les technologies modernes, mais adoptent une attitude responsable envers l'utilisation des ressources et la responsabilité l'environnementale. Ainsi, cette typologie est justifiée par la reconnaissance de la multitude de facteurs qui agissent sur l'adoption et montre, par le fait même que ces facteurs ne sont jamais uniques et qu'ils peuvent varier selon les agriculteurs.

2.2 Bilan et apport de la compréhension des facteurs d'adoption des MAE

C'est donc un ensemble complexe de facteurs qui influence l'adoption des MAE par les agriculteurs : le type de MAE proposées, les caractéristiques structurelles de l'agriculteur et de sa ferme et sa trajectoire de développement, le réseau d'acteurs, les normes sociales et culturelles de l'agriculteur et ses objectifs de production, les caractéristiques physico-spatiales de l'exploitation agricole, ainsi que l'ensemble du contexte politique et technologique plus global.

Ces études mettent aussi en évidence que les attitudes et la capacité des agriculteurs à adopter des MAE sont spatialement et temporellement variables. Autrement dit, toutes les MAE ne pourraient pas être implantées partout sur la ferme en tout temps, autant pour des raisons liées aux valeurs des agriculteurs, pour des raisons

liées à la conduite économique de l'exploitation ou encore pour des raisons physico-spatiales. Ainsi, l'implantation des MAE doit-elle être cernée sur le temps long et ancrée dans la réalité physico-spatiale de l'exploitation agricole. Or, force est de constater que la réalité physico-spatiale de l'exploitation agricole est encore peu prise en compte.

Concernant les MAE ayant un impact significatif sur la réalité matérielle des paysages (ex. : haies brise-vent, bandes riveraines, îlots forestiers), des études suggèrent que les valeurs paysagères des agriculteurs pourraient dans ce cas s'avérer un facteur particulièrement déterminant tout à la fois pour leur adoption et leur localisation sur la ferme (Busck, 2002; Egoz *et al.*, 2001; Ruiz et Domon, 2013). La prochaine section propose d'exposer les résultats de travaux qui se sont intéressés aux valeurs et aux pratiques paysagères des agriculteurs.

2.3 Les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs

L'étude des valeurs paysagères des agriculteurs s'inscrit surtout dans les approches dites expérientielles et culturelles en paysage (Ruiz, 2014a). Au sein de ces approches, le paysage est une construction sociale qui résulte d'un système de valeurs individuelles et culturelles propre à l'agriculteur ou à la communauté agricole (Bigando, 2006; Buchecker *et al.*, 2007). Ce système de valeur influencera à son tour les valeurs paysagères des agriculteurs. De plus, comme les agriculteurs sont à la fois résidents et producteurs, ils ont une double position face au paysage et accorderaient autant des valeurs hédonistes, affectives, récréatives, etc. que productives au paysage de leur ferme (Larrère, 2002; Primdahl, 1999).

Droz *et al.* (2009) soulignent cette diversité dans les valeurs accordées au paysage : les représentations paysagères des agriculteurs suisses, en plus de la valeur productive, se composent d'une multitude de valeurs paysagères articulées les unes par rapport aux autres. En identifiant cinq types de relations au paysage basées sur une combinaison des valeurs et des pratiques paysagères d'agriculteurs au Danemark,

Busck (2002) montre également que tous les agriculteurs ne perçoivent pas le paysage de la même manière et que cette diversité mène à des paysages différents. De leur côté, Ruiz et Domon (2013) mettent en évidence quatre communautés distinctes d'agriculteurs qui entretiennent des relations différentes en regard du paysage : les productivistes, les productivistes-environmentalistes, les traditionnels-hédonistes et les modérés. Les productivistes apprécient un paysage uniforme, contrôlé et propre. Les productivistes-environmentalistes apprécient aussi un paysage uniforme, contrôlé et propre, mais à la différence des productivistes, la présence de haies et de bandes riveraines à des endroits stratégiques font partie du développement de la ferme et sont considérés comme de nouvelles technologies. Les traditionnels-hédonistes valorisent un paysage plus naturel que les deux autres communautés et la présence de haies naturelles non plantées. Enfin, les modérés sont un amalgame des deux premières et vont apprécier un paysage uniforme, contrôlé et propre avec des haies et des bandes riveraines, mais seulement sur de petites et moyennes fermes laitières.

Si cette diversité de valeurs paysagères cohabite, nombre de travaux (Miéville-Ott, 2001; Burton, 2004, 2011) ont aussi montré à quel point la propreté, l'ordre et l'uniformité constituaient des caractéristiques visuelles des exploitations agricoles qui reflètent les réussites ou les échecs d'un agriculteur. Ces caractéristiques visuelles vont être associées à ce que Burton appelle « the good farmer », et constituent des composantes identitaires profondément ancrées, reflétant et donnant l'image d'un « bon » agriculteur sachant tout à la fois prendre soin de ses terres et produire. L'ancrage profond dans la culture agricole actuelle de ces valeurs symboliques attribuées aux caractéristiques visuelles d'uniformité et de propreté pourrait bien constituer un facteur important modulant l'implantation des MAE. En effet, les travaux de Ryan *et al.* (2003) montrent que certains agriculteurs du Midwest américain étaient plus enclins à adopter des mesures de conservation des terres résultant en des aménagements propres et ordonnés que ceux donnant des aménagements peu entretenus et d'apparence plus naturelle. Au Québec, Ruiz (2014b) montre aussi que pour certains groupes d'agriculteurs une haie ne peut être implantée que si l'on a choisi les espèces arborescentes qui la composent, si elle est droite et contrôlée.

Ces recherches sur les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs laissent donc entendre qu'elles pourraient jouer un rôle dans l'adoption des mesures agroenvironnementales et particulièrement dans celles ayant un impact sur les paysages. Plus encore, elles pointent vers la nécessité de prendre en compte la diversité des valeurs et pratiques paysagères des agriculteurs. Pour faciliter la lecture et l'analyse des interactions entre agriculteur et paysage, Ruiz (2014a) en a récemment proposé un cadre d'analyse sur lequel cette recherche prendra appui.

2.4 Un cadre d'analyse pour les interactions agriculteurs-paysage

Selon ce cadre, les relations aux paysages renvoient aux valorisations et aux pratiques paysagères. Il met en relation l'agriculteur, ses relations au paysage et la réalité physico-spatiale de sa ferme, dans une perspective dynamique (évolution dans le temps) (Figure 2.2). « Au centre du modèle se retrouvent l'agriculteur, la réalité matérielle de sa ferme et les interactions entre ces deux dimensions. L'agriculteur est simultanément considéré comme un producteur et comme un résident qui vit sur le territoire. Il va interagir avec la réalité matérielle de sa ferme à travers ce double statut. La réalité matérielle renvoie aux caractéristiques physico-spatiales visibles et concrètes de ferme qui offrent à la fois des opportunités et des contraintes à l'agriculteur. Les interrelations entre agriculteur et paysage sont envisagées selon deux boucles de récursivité qui lient réalité matérielle et immatérielle des paysages. La première boucle renvoie aux perceptions et aux valorisations paysagères alors que la deuxième est constituée des pratiques paysagères » (Ruiz, 2014a, p. 65-67).

En fonction de ses valeurs, influencées par sa culture, son éducation, ses expériences passées, etc., l'agriculteur va attribuer des valorisations paysagères à la réalité matérielle du paysage pour former la première boucle de récursivité. Ces valorisations paysagères font référence : « aux qualités attribuées par un individu ou un groupe social au paysage ou à une caractéristique du paysage » (Ruiz, 2014a, p.67). Puis, ces valorisations paysagères jumelées à des perceptions sociocognitives contribueront à la formation d'une image mentale de la réalité qui va, du moins en

partie, guider les pratiques paysagères définies ici comme la réalisation de l'action qui façonne la réalité matérielle, comme l'adoption d'une MAE par exemple. Cette réalité matérielle va à son tour offrir des potentialités et des contraintes aux pratiques paysagères pour venir compléter la seconde boucle de récursivité qui lie l'agriculteur à la réalité matérielle du paysage.

Par ailleurs, la revue de littérature indique que plusieurs facteurs internes à la ferme comme les caractéristiques structurelles, la situation familiale et les trajectoires de développement peuvent influencer la réalité matérielle de l'exploitation agricole, l'agriculteur ou les relations entre les deux. Plusieurs forces internes et externes au territoire influencent aussi les interactions agriculteur-paysage, à savoir les politiques, les marchés agricoles, les technologies, la culture agricole et les changements environnementaux, la dynamique au sein de la communauté agricole, etc. Enfin, l'ensemble de ces dimensions est susceptible d'évoluer dans le temps.

En résumé, les valeurs et les pratiques paysagères, les caractéristiques physico-spatiales de la ferme et les forces internes et externes au territoire, dans une perspective temporelle dynamique, sont susceptibles de jouer sur l'adoption des MAE qui ont un impact sur les paysages.

Enfin, ce cadre est susceptible d'offrir un cadre globalisant pour mieux cerner, d'une part, dans quelle mesure les valeurs paysagères sont susceptibles d'influencer l'adoption des MAE qui ont un impact sur les paysages et, d'autre part, d'enrichir les dimensions à étudier pour cerner cette influence (dimension spatiale et temporelle), tout en restant ouvert à d'autres facteurs.

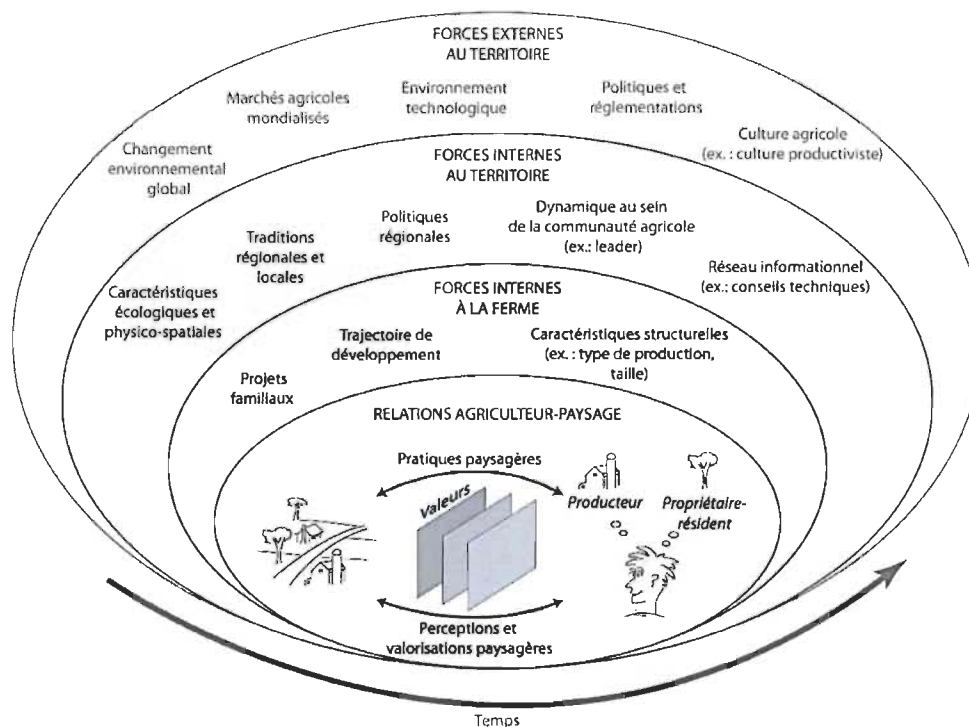


Figure 2.2 Le cadre d'analyse des relations aux paysages des agriculteurs. (Source : Ruiz, 2014a).

2.5 Les questions et les objectifs de recherche

Les liens entre les relations aux paysages des agriculteurs et les stratégies d'implantation spatiotemporelles des MAE méritent d'être mieux compris : c'est précisément l'objet de notre projet de recherche.

Deux questions de recherches sont au cœur du projet :

- Dans quelle mesure les relations que les agriculteurs entretiennent avec le paysage influencent-elles l'adoption ou le refus des MAE ayant un impact sur le paysage?
- Quels sont les motifs d'adoption et de non-adoption des MAE ayant un impact sur les paysages?

Afin de répondre à ces questions de recherche, trois objectifs sont poursuivis :

- Identifier les relations que les agriculteurs entretiennent avec le paysage (valorisations paysagères et pratiques);
- Identifier et comprendre les motifs d'adoption et de non-adoption des MAE ainsi que les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE (où? quand?);
- Évaluer l'influence des relations au paysage des agriculteurs dans les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE ou dans le refus de les implanter.

CHAPITRE III

MATÉRIELS ET MÉTHODE

3.1 L'approche méthodologique

Comme le chapitre II en a fait état, plusieurs se sont intéressées aux relations des agriculteurs envers le paysage ou aux facteurs d'adoption ou de non-adoption des MAE de manière indépendante. Cependant, très peu ont porté sur la compréhension des relations entre agriculteurs, paysage et MAE, et ce, particulièrement au Québec. De plus, les agriculteurs québécois auraient des relations au territoire qui les distinguent des agriculteurs européens (Jean, 1993). Dans ce contexte, nous avons adopté une approche qualitative de type multi-cas (Miles et Huberman, 2003). Avec deux terrains à l'étude, cette approche permet, d'une part, de valider et d'enrichir les résultats et les enseignements obtenus dans le premier territoire et, d'autre part, de comprendre un phénomène en profondeur et dans sa diversité plutôt que de viser une représentativité statistique. Plusieurs auteurs (Ahnstrom *et al.*, 2009; Ingram *et al.*, 2012) ont également montré la pertinence des entretiens qualitatifs pour étudier et comprendre les attitudes et les comportements des agriculteurs à l'égard de la protection de l'environnement.

3.2 Les territoires d'étude

Cette recherche s'attache à l'étude de deux bassins versants soit (1) la portion sud du bassin versant de la rivière des Envies en Mauricie et (2) l'aval du bassin versant de la rivière aux Brochets en Montérégie (Figure 3.1). La présence marquée ou modérée de zones d'intensification de l'usage agricole des sols (Ruiz et Domon, 2005) et le déroulement de projets agroenvironnementaux au cours des dix dernières années expliquent ce choix. De plus, un nombre important d'agriculteurs y ont adopté des MAE qui ont modifié les structures paysagères de leur exploitation et leurs pratiques culturelles. La participation inégale des producteurs agricoles aux projets

agroenvironnementaux laisse supposer qu'il existe, parmi eux, différentes représentations de l'agriculture impliquant diverses relations paysagères.

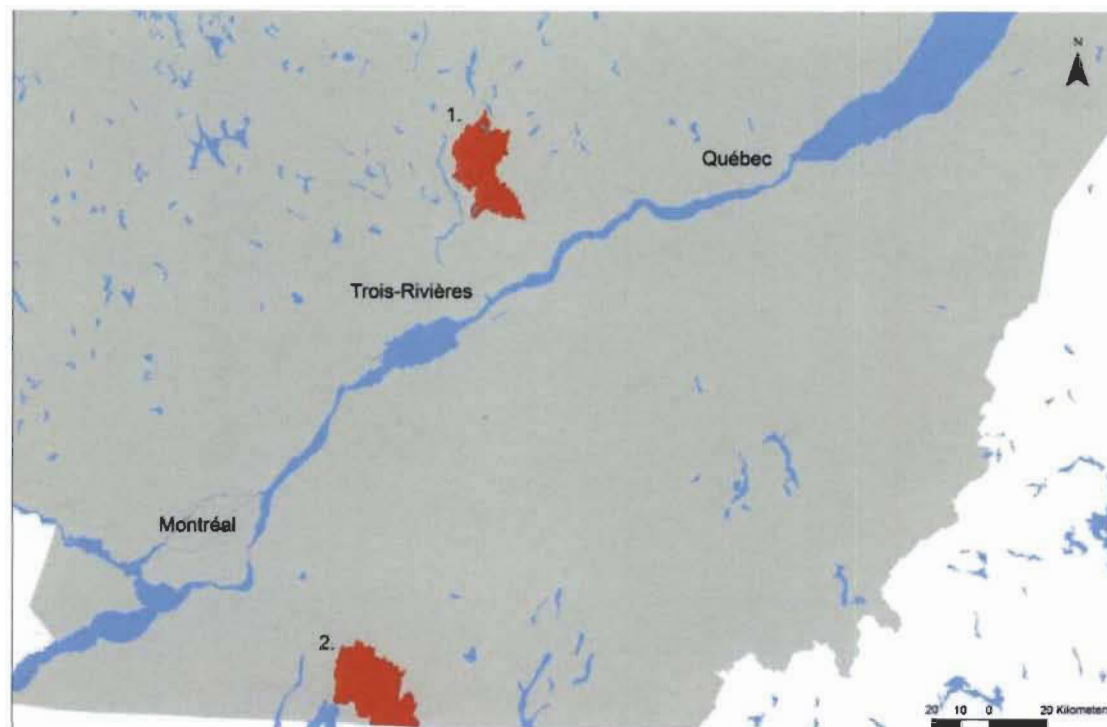


Figure 3.1 La localisation des bassins versants à l'étude. (Réalisation : S. Ducruc, 2013.)

3.2.1 La rivière des Envies

Le bassin versant de la rivière des Envies chevauche deux régions physiographiques : le Bouclier canadien à 53 % et les basses terres du Saint-Laurent à 47 %. Ce bassin versant se situe dans la région administrative de la Mauricie, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent à 40 km au nord-est de Trois-Rivières et 100 km à l'ouest de Québec. Le bassin est majoritairement dans la MRC de Mékinac, comprenant les municipalités de Saint-Séverin-de-Proulxville, Saint-Thècle, Hérouxville et Saint-Tite, qui est la municipalité la plus importante avec 3 725 habitants et une densité de 41,9 hab/km² (MAMROT, 2010).

La rivière des Envies est un tributaire de la rivière Batiscan et son bassin versant couvre 482 km². La portion amont est dominée par la forêt (79 %) et la partie aval par

l'agriculture (19 %). Les milieux urbains occupent 2 % de la superficie totale (Figure 3.2). Le bassin versant compte plus de 95 entreprises agricoles dont 42 se spécialisent dans la production laitière, 21 dans les grandes cultures, 15 dans la production de bovin de boucherie et quelques-unes dans la production porcine. Les autres entreprises sont en productions acéricoles ou maraîchères (SAMBA, 2011). La superficie totale de terres cultivées dans le bassin versant est de 7 808 ha (16 % de la superficie du bassin versant).

La concentration des activités agricoles au sud du bassin versant ainsi que des problèmes d'érosion des berges et l'absence de bandes riveraines sont à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau de la rivière des Envies. Entre 2005 et 2010, ce bassin versant a fait l'objet d'un projet de réhabilitation environnementale dans le cadre du programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole soutenu par la Fondation de la faune et l'UPA. Plus de 55 producteurs ont participé au programme en implantant des aménagements de stabilisation des berges, de reboisement des coulées et de stabilisation des sorties de drains. Les travaux d'aménagement ont été exécutés ferme par ferme d'amont en aval. Ainsi la phase I des travaux s'est déroulée dans les municipalités de Saint-Thècle, Saint-Tite, Hérouxville et la phase II dans les municipalités de Saint-Séverin et Saint-Stanislas. Au total, 15 ha de terre ont été reboisés, 32 000 arbres plantés et d'autres aménagements hydro-agricoles effectués (ex. : avaloirs, sortie de drain, déversoirs enrochés). En plus, des efforts ont été faits pour provoquer des changements dans les pratiques culturales des agriculteurs. Plus de 670 ha de terres, originalement travaillées par labour conventionnel, ont été convertis en semi-direct, une technique culturale réduisant le travail du sol et l'érosion du sol arable (Fondation de la Faune du Québec et Union des Producteurs Agricoles, 2011).

3.2.2 La rivière aux Brochets

Le bassin versant de la rivière aux Brochets se situe sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Seule une petite portion de la partie ouest du bassin versant fait partie des basses terres de Saint-Laurent tandis que le reste se situe dans la région physiographique

des Appalaches. La superficie totale du bassin versant couvre 654 km², dont 100 km² dans l'État du Vermont, aux États-Unis. Il recoupe la MRC de Brome-Missisquoi (96 %) et la MRC du Haut-Richelieu (4 %) et inclut plus de seize municipalités, dont les plus importantes, sont : Bedford, Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge Est, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Standbrige Station, Sainte-Sabine et Frelighsburg. La municipalité la plus peuplée du bassin versant est Bedford avec plus de 2 600 habitants et 565 hab/km² (Dubois *et al.*, 2011). Plus de la moitié du bassin versant est occupé par l'agriculture (57 %), tandis que les milieux boisés couvrent 38 % du territoire et le milieu urbain 1 % (Figure 3.2). Le territoire à l'étude compte 439 producteurs agricoles. On retrouve 137 producteurs agricoles se spécialisant en grandes cultures, 100 en production laitière, 31 en production porcine, 23 en bovins de boucherie et 15 en culture fourragère. (MAPAQ 2013, données non publiées). La superficie totale en culture est de 23 882 ha (Statistique Canada, 2006).

La forte concentration des activités agricoles a contribué à la dégradation de la qualité de l'eau du bassin versant. À partir de 1999 et jusqu'en 2010, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour essayer de résoudre ce problème (Lauzier, 2014; Michaud *et al.*, 2009). Parmi celles-ci, relevons le projet de contribution des agriculteurs à la production de biens et services environnementaux dans des sous-bassins ciblés de la baie Missisquoi, communément appelé le projet de la *Lisière* verte. Ce projet a été amorcé par la Coopérative de solidarité du bassin versant de la rivière aux Brochets. L'objectif était de tester des incitatifs visant l'adoption de mesures agroenvironnementales dépassant les normes réglementaires afin de réduire les apports en phosphore dans les cours d'eau. Par exemple, la taille des bandes riveraines devait être de 10 mètres, soit 7 mètres de plus que la norme. Le projet a été financé deux ans par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA), le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), l'Université McGill et les agriculteurs de la région. Ce projet a mobilisé un grand nombre de

producteurs de la région (55/63) pour un taux de participation de 87 % (Lauzier et Sall, 2009). Les travaux ont transformé plus de 27 km de rives herbacées linéaires en lisières d'arbres et arbustes, et plus de 20 km de haies brise-vent et de lisières boisées ont été plantées (Lussier, 2010).

Rapport-Gratuit.com

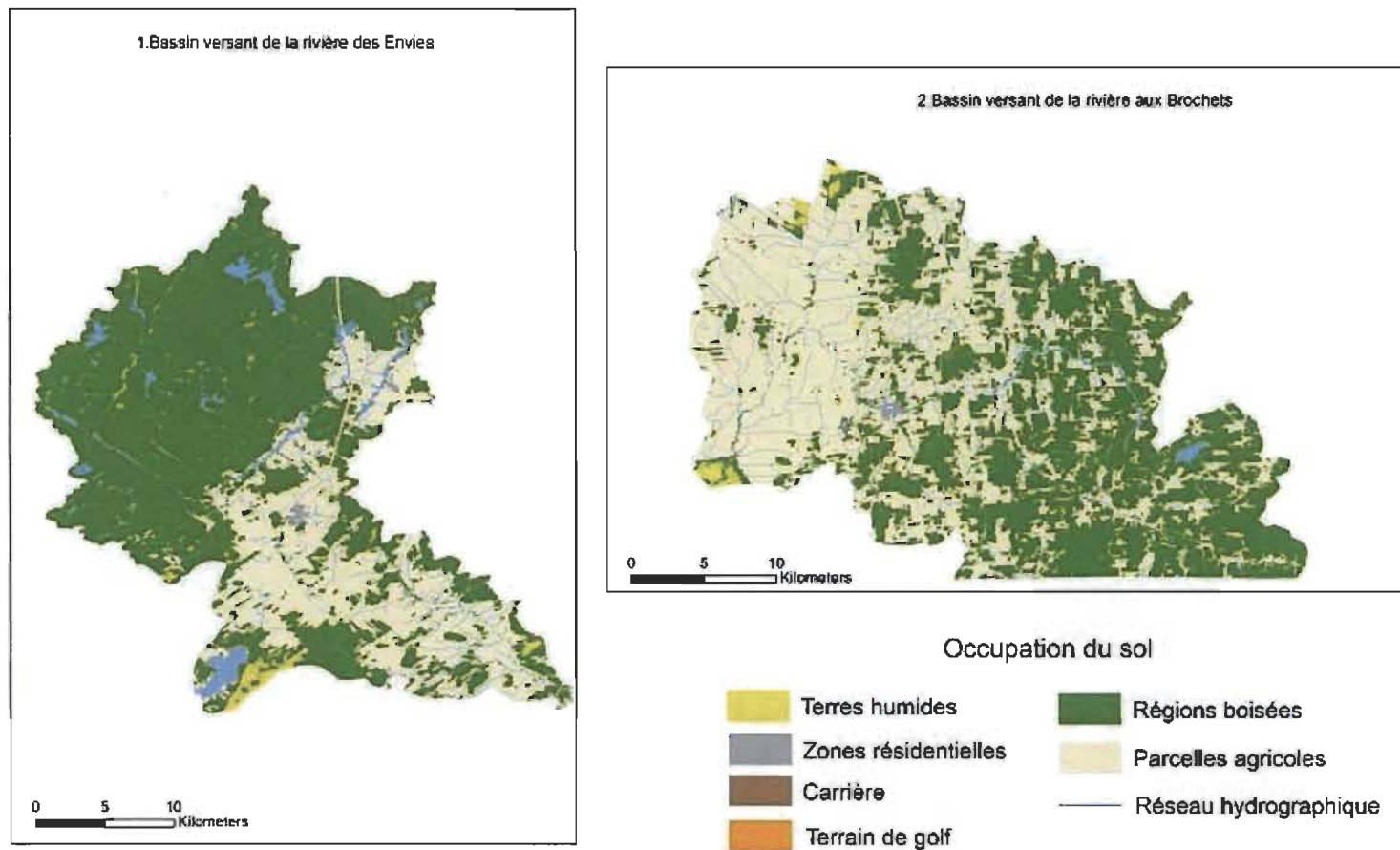


Figure 3.2 Occupation du territoire des bassins versants à l'étude. (Source : Ressources naturelles du Canada, 2007. Réalisation : S. Ducruc, 2013.)

3.3 La collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons d'abord conçu un guide d'entretien (Annexe A) comprenant la liste des thèmes à aborder et des questions prédéterminées avant d'amorcer les rencontres avec les agriculteurs. Les principaux thèmes du guide d'entretien ont porté sur : l'historique des aménagements sur la ferme et les motifs des aménagements, les perceptions et les pratiques des espaces non cultivés sur la ferme (ex. : bord de champs, cours d'eau), les motifs d'adoption ou de non-adoption des MAE, les critères ayant guidé le choix de la localisation des MAE, la planification des futurs aménagements qui ont un impact sur les paysages (bandes riveraines, haies) et leur perception de l'environnement. Dans le cadre de notre recherche, l'expression d'espace non cultivé fait référence aux bords de cours d'eau, aux fossés de drainage, aux coulées² et aux haies, autrement dit, à l'ensemble des espaces naturels sur une ferme qui ne sont pas propices à la production. Au-delà des facteurs portant sur la relation entre agriculteur et paysage, d'autres éléments importants, soulevés dans la revue de littérature, ont été abordés. Il s'agit du rôle du voisinage, le rôle de la présence d'un agriculteur leader dans la communauté, des activités non liées à la production, etc. Puis, des variables socioéconomiques sur l'agriculteur et son exploitation, comme l'âge, le niveau d'éducation, le temps de résidence à la ferme, la présence de relève, le type de production, les superficies cultivées, les pratiques culturales, la taille de l'exploitation en termes de revenu, ont aussi été relevées au moyen d'un court questionnaire.

Par la suite, la collecte des données s'est faite au moyen d'entretien semi-dirigé (Miles et Huberman, 2003) d'une durée approximative d'une heure. Une première rencontre avec les coordonnateurs des projets de réhabilitation environnementale des bassins versants à l'étude a permis d'établir une liste préliminaire des agriculteurs ayant participé et n'ayant pas participé aux différents projets. Pour assurer de la diversité dans notre échantillonnage, cette liste préliminaire comportait, dans les deux cas, cinq noms d'agriculteur qui se distinguaient par leur type de production, leur modèle d'affaires, leur mentalité, etc. selon les connaissances du coordonnateur du projet de réhabilitation.

² Les coulées sont des zones de ravinement causé par l'action de l'eau sur des dépôts meubles comme l'argile (forme géomorphologique très présente en Mauricie).

Puis, la technique de l'échantillonnage de type « boule de neige » a été utilisée (Miles et Huberman, 2003). Cette méthode d'échantillonnage consiste à ajouter à un noyau d'individus, considéré comme des personnes influentes, tous ceux qui sont en relation avec eux, et ainsi de suite (Beaud, 2010). Concrètement, il a donc été demandé aux premiers agriculteurs interviewés de nous recommander d'autres agriculteurs de leur entourage. Au total, 40 agriculteurs, dont 20 avaient adopté des mesures agroenvironnementales ayant un impact sur le paysage et 20 autres qui n'en ont pas adopté provenant des deux bassins versants à l'étude ont été rencontrés à leur lieu de résidence. Chaque entretien a été enregistré avec le consentement du producteur conformément à la politique de recherche avec des êtres humains de l'UQTR. Tous les individus rencontrés ont signé un formulaire de consentement en début d'entretien. Une copie du formulaire se retrouve à l'annexe B.

Les entrevues étaient toujours conduites avec la personne la plus compétente de l'exploitation pour parler des aménagements faits dans le passé et ceux à faire dans le futur (Bohnet *et al.*, 2003). Il s'agissait, dans la majorité des cas, du propriétaire de l'exploitation. Les entretiens se déroulaient sous forme de conversation ouverte où nous nous assurons de couvrir systématiquement tous les thèmes du guide d'entretien. Le chercheur épuisait chaque thème du guide jusqu'à redondance dans les réponses.

Ainsi, les entretiens semi-dirigés ont permis d'obtenir six types d'information :

- les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés;
- les facteurs d'adoption et de non-adoption des MAE;
- les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE;
- les caractéristiques structurelles de la ferme ainsi que sa position au sein de sa trajectoire de développement (reprise, agrandissement, consolidation, retraite ou préparation à la relève);

- les caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs;
- les perceptions de l'environnement³.

Puis, afin de cerner le rôle des dimensions spatio-temporelles dans l'adoption des MAE, des photographies aériennes des fermes enquêtées prises sous Google Map ont servi de support aux discussions. Ces photos permettaient de visualiser où les MAE étaient implantées sur l'exploitation et à quel stade de développement se trouve la ferme au moment de l'entretien (ex. : stade de développement, stable ou en consolidation). Pour les non-adoptants aux MAE, la photo a simplement permis de cerner les caractéristiques physico-spatiales de la ferme qu'ils considèrent comme un frein au développement des MAE.

3.4 L'analyse des résultats

Les entretiens enregistrés ont ensuite été retranscrits intégralement dans un format Word. Le logiciel QSR N'Vivo 9.0 a été utilisé comme outil d'analyse. L'analyse des données s'est faite en deux phases.

Dans la première phase, nous avons réalisé une analyse thématique décontextualisée à l'aide d'une grille de codage construite selon les thèmes du guide d'entretien. Elle est dite décontextualisée (Bardin, 1977), car l'ensemble des propos des participants y constitue un corpus de données analysé sans lien avec les propos du participant. Ce corpus est codé à l'aide d'une grille thématique sans tenir compte de l'entrevue à laquelle se rattachent les données codées. Cette étape a permis de caractériser (1) les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs, (2) les facteurs d'adoption et de non-adoption des MAE, (3) les stratégies d'implantation spatio-temporelles des MAE et (4) les perceptions environnementales. Le tableau 3.1 présente les justifications associées aux trois types de valeurs paysagères (affectives et

³ Les agriculteurs ont été interrogés sur l'importance de la protection de l'environnement, mais les résultats ont été jugés non exploitables pour des limites méthodologiques, entre autres, la qualité des propos des répondants et le peu de temps accordé à ce thème puisqu'il n'était pas central à la recherche.

hédonistes, environnementales et utilitaires) identifiés dans les discours des participants. L'explication de ces valeurs paysagères s'appuie sur les résultats de Ruiz et Domon (2013) portant sur l'étude des relations entre habitants ruraux et leur paysage en zone d'intensification agricole. Puis, le codage choisi pour les autres thèmes a été validé en comparant les résultats obtenus à ceux de Burton (2011) qui s'est intéressé aux représentations paysagères des agriculteurs et ceux de Wilson (1997) qui a étudié les facteurs d'adoption des MAE par les agriculteurs.

Tableau 3.1

Les valeurs paysagères identifiées dans le discours des participants

Valeur paysagère	Justification	Exemple de citations
Affective et hédoniste	La valeur affective est associée à la fierté que procure l'implantation d'une MAE chez l'agriculteur. Ce dernier ainsi que d'autres membres de sa famille apprécient également l'esthétisme de l'aménagement et l'expérience positive qui s'en dégage (ex. : l'odeur des lilas au printemps ou la présence d'oiseaux en été). Une fois la valeur affective accordée à une MAE, l'agriculteur développe un attachement envers cette dernière.	<p>« Si on prend l'exemple des bandes riveraines qu'on a installées sur le bord du cours d'eau sur 50 hectares, c'est de toute beauté [...] et nos arbustes sont rendus à une certaine hauteur que c'est le fun de les voir. »(MoA1)</p> <p>« Au printemps, c'est agréable de voir et de sentir les lilas. Ma femme et moi, nous aimons nous promener dans les champs au printemps .» (MoA7)</p>
Environnementale	Cette valeur fait référence à l'appréciation des fonctions environnementales que remplit l'implantation d'une MAE, c'est-à-dire sa capacité à améliorer la qualité de l'eau ou de protéger les terres agricoles de l'érosion pour assurer une production agricole durable qui se réalise dans le respect de l'environnement.	« J'aime ben mieux mes champs avec des arbres que pas d'arbre. C'est bien plus beau et en plus c'est bon pour la terre et pour l'eau. » (MoA2)

Valeur paysagère	Justification	Exemple de citations
Utilitaire	La valeur utilitaire est associée aux caractéristiques fonctionnelles de la MAE, qui est perçue comme un progrès technologique permettant de maintenir un haut rendement à long terme sur la ferme.	« <i>J'ai planté mes arbres à cet endroit-là pour que ça tienne la terre et la végétation, comme ça, ça diminue l'érosion et en plus je vais en tirer une meilleure production plus tard.</i> » (MaA5)

Dans la deuxième phase, les données de la première analyse ont servi de cadre pour mener une seconde analyse de type interprétatif au cours de laquelle les propos de chaque participant ont été analysés de manière indépendante. Ceci a exigé de recoder les propos des agriculteurs en fonction des données tirées de l'analyse thématique. Puis, une lecture contextualisée, durant laquelle chaque entretien a été lu et relu, a permis de construire pour chaque répondant une matrice de résultats montrant les liens entre les facteurs d'adoption et de non-adoption des MAE, les stratégies d'implantation spatio-temporelle et les relations au paysage des agriculteurs (valeurs et pratiques paysagères) (Tableau 3.2). L'importance relative du discours des répondants a été codée par un système d'étoile : *** très présent; ** moyennement présent et * peu présent dans le discours.

Une telle analyse a permis de dégager des profils d'agriculteurs croisant d'une part leurs valeurs et leurs pratiques paysagères et d'autre part, les facteurs d'adoption et de non-adoption des MAE. Ensuite, les profils d'agriculteurs ont été placés sur un continuum d'adoptants les plus convaincus aux non-adoptants les plus résistants à l'image des travaux de Morris et Potter (1995). Les profils d'adoptants et de non-adoptants renseignent finalement sur la pérennité des aménagements effectués par les agriculteurs et les facteurs sur lesquels il serait possible d'agir pour favoriser l'adoption des MAE par les non-adoptants.

Tableau 3.2

Exemple de matrice indiquant les liens entre motifs d'adoption et relation au paysage
 (***) très présent dans le discours; ** moyennement présent dans le discours;
 * peu présent dans le discours)

	Individus	
	1	2
Motifs d'adoption		
1. Compensation \$	*	*
2. Influence du voisinage		*
3. Valeurs env.	**	**
4. Limiter l'érosion des sols	***	
5. Accessibilité		*
Stratégies spatio-temporelles		
1. Porteur a décidé	*	
2. Délimiter l'exploitation		
3. Où il y avait des problèmes	**	*
Perception espaces productifs (beau champ)	Uniforme, droit, vert	Uniforme, vert
Pratiques espaces non cultivés		
1. Entretien	***	**
2. N'entretient pas		
3. Enterre fossés	***	
Perceptions négatives des espaces non cultivés		
1. Affectent les récoltes	-	-
2. Accrochent la machinerie	-	-
3. Nuisent à la circulation de l'eau	-	
4. Espaces non cultivés		
Perceptions positives des espaces non cultivés		
1. Utile	**	***
2. Beau	***	**
3. Rentable	*	*
Sensibilité env.	**	***

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

4.1 Les caractéristiques des agriculteurs interviewés et de leurs exploitations

Les quarante agriculteurs enquêtés ont un profil sociodémographique relativement homogène autant entre les territoires d'étude qu'entre adoptants et non-adoptants (Tableau 4.1). Plus de la moitié est âgée de cinquante ans et plus et a vécu toute sa vie sur les territoires d'étude, seuls deux producteurs sont nés à l'extérieur du pays. La majorité a une formation de niveau secondaire ou collégial (37/40), et aucun ne possède de diplôme universitaire. La plupart tire plus de la moitié du revenu familial de l'agriculture, à l'exception de certains ménages appartenant au groupe des adoptants de la Montérégie, qui en tirent moins de 50 %. Dans ce dernier cas, la conjointe occupe un emploi qui procure soit un revenu d'appoint, soit un revenu principal au ménage. Deux agriculteurs considèrent qu'ils font de l'agriculture à temps partiel et une exploitation est certifiée biologique.

Tableau 4.1

Les caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs enquêtés

	Brochets		Envies		Total	
	Adoptants	Non-adoptants	Adoptants	Non-adoptants	Adoptants	Non-adoptants
	(n = 10)	(n = 10)	(n = 10)	(n = 10)	(n = 20)	(n = 20)
Niveau de scolarité						
Primaire	0	3	0	0	0	3
Secondaire	7	2	4	4	11	6
Collégiale	3	5	6	6	9	11
Âge						
30-39	0	1	1	1	1	2
40-49	4	2	4	5	8	7
50-59	2	2	4	1	6	3
> 60	4	5	1	3	5	8
Durée de résidence au domicile actuel						
Moins de 5 ans	1	0	0	0	1	0
Depuis 5 à 9 ans	0	0	0	0	0	0
Depuis 10 à 20 ans	0	1	1	2	1	3
Plus de 20 ans	3	2	1	2	4	4
Toute sa vie	6	7	8	6	14	13
Lieu de domicile antérieur						
n.s.p.*	8	7	9	6	17	13
Rang agricole	1	3	1	4	2	7
Village	1	0	0	0	1	0
Part du revenu du ménage qui provient de l'agriculture						
< 25 %	1	1	1	0	2	1
de 25 % à 50 %	5	2	1	1	6	3
de 50 % à 75 %	0	1	2	5	2	6
> 75 %	4	6	6	4	10	10

* n.s.p : ne s'applique pas.

La majorité des exploitations agricoles sont de type familial soit à propriétaire unique, soit à corporation familiale (total de 37) et 19 d'entre elles prévoient une relève (Tableau 4.2). La majorité des agriculteurs considèrent que leur exploitation se trouve dans une période de stabilité et ne prévoit aucun projet d'agrandissement ou de développement dans les prochaines années. Les fermes alliant la production laitière à

celle des grains et des oléagineux (22/40) et celles produisant exclusivement des grains et des oléagineux (15/40) dominent l'échantillon. Les productions de bovins de boucherie, de porcs et de veau de grains représentent une faible proportion de l'échantillon. Les superficies moyennes en culture approchent 200 ha, soit 87 ha de plus que la moyenne québécoise qui s'établit à 113 ha (Statistique Canada, 2011). Les superficies boisées y sont en moyenne de 50 ha. Du côté des pratiques culturales, 15 font du labour conventionnel, 18 du semi-direct et sept utilisent à la fois le travail réduit et le labour conventionnel.

Alors qu'il existe très peu de différences dans le profil sociodémographique des agriculteurs, les caractéristiques structurelles des exploitations présentent des spécificités au sein des deux groupes. La plupart des adoptants sont dans la production laitière avec des revenus agricoles élevés, les non-adoptants produisent plutôt des grains et oléagineux avec des revenus moindres. Les superficies boisées sont également plus grandes du côté des non-adoptants. Semis direct et travail réduit du sol constituent les pratiques culturales les plus courantes chez les adoptants alors que les non-adoptants pratiquent plutôt le labour conventionnel.

Tableau 4.2
Les caractéristiques des fermes

	Brochets		Envies		Total	
	Adop.	Non-adop.	Adop.	Non-adop.	Adop.	Non-adop.
	(n = 10)	(n = 10)	(n = 10)	(n = 10)	(n = 20)	(n = 20)
Temps plein ou partiel						
Plein	9	9	10	10	19	19
Partiel	1	1	0	0	1	1
Situation actuelle						
Stable	7	8	4	7	11	15
Développement	1	1	6	2	7	3
Consolidation	2	1	0	1	2	2
Type de production						
Laitier et culture	7	2	6	4	13	6
Seulement laitier	1	0	0	2	1	2
Seulement céréalier	2	8	3	2	5	10
Autre	1	1	1	2	2	3
Revenu brut						
< 100 000 \$	1	2	1	1	2	3
100 000 \$ et < 250 000 \$	1	4	1	2	2	6
250 000 \$ et < 500 000 \$	4	1	4	4	8	5
500 000 \$ et < 750 000 \$	1	1	1	1	2	2
750 000 \$ et < 1 000 000 \$	5	1	2	2	7	3
> 1 000 000 \$	1	0	1	0	2	0
Superficie moyenne (ha)						
En culture	171	203	178	182,5	174,5	192,8
Boisé	24	56	50,5	66,1	37,25	61,1
Pâturage	2	1	10,2	23,5	6,1	1,0
Pratiques agricoles						
Labour conventionnel	1	7	2	5	3	12
Semis direct	7	3	6	2	13	5
Labour conventionnel et travail réduit	2	0	2	3	4	3
Temps de résidence moyen à la ferme (an)	55	48	43,2	34,3	49,1	48,0
Ferme familiale						
Oui	9	9	10	9	19	18
Non	1	1	0	1	1	2
Relève						
Oui	6	5	5	3	11	8
Non	3	2	2	2	5	4
Ne sais pas	1	3	3	5	4	8
Nb de génération moyenne	2,7	2,1	3,2	3,2	2,95	2,65
Culture bio certifiée	1	0	0	0	1	0

4.2 Les résultats de l'analyse thématique

Afin de dégager une typologie des adoptants et des non-adoptants, les verbatim des entrevues ont d'abord été analysés de manière thématique. Dans les prochaines sections, nous aborderons les caractéristiques et les représentations d'un beau champ pour les agriculteurs, leurs valeurs et leurs pratiques paysagères, leurs motivations principales et secondaires à participer à un programme d'implantation de mesures agroenvironnementales, leurs stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE; puis, nous poursuivrons en présentant les particularités de chaque territoire.

4.2.1 Les caractéristiques et représentations d'un beau champ

Le tableau 4.3 présente les caractéristiques et les représentations que les agriculteurs se font d'un beau champ.

Tableau 4.3

L'importance relative des caractéristiques d'un beau champ par les adoptants et les non-adoptants (***) très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

	Total	
	Adoptants	Non-adoptants
Caractéristiques de la culture		
Uniformité	***16	***16
Couleur	**12	** 9
Caractéristiques de la parcelle		
Propreté	**11	** 7
Grandeur	* 4	* 6

Les résultats montrent qu'indépendamment du groupe (adoptants, non-adoptants) et du territoire, tous partagent les mêmes caractéristiques pour reconnaître un beau champ. Elles renvoient aux caractéristiques de la culture qui doit être de couleur et de hauteur uniformes, et sans mauvaises herbes, et aux caractéristiques physiques de la parcelle qui doit être plane et de grande taille :

« Un beau champ, il doit être le plus grand possible, le plus plat possible. Nivelé et drainé aussi. Avec le moins de petits fossés entre les champs pour avoir de grandes parcelles. Très peu de boisés. C'est plus facile avec la machinerie comme ça. » (MaNA10)

Ces caractéristiques du beau champ représentent la rentabilité de la culture :

« Un beau champ c'est un champ pas de vallons, pas de rigoles parce que tu perds du rendement avec ces affaires-là. Pas de mauvaises herbes, égale aussi, c'est l'homogénéité qui va faire ton rendement. Il faut mettre beaucoup de temps pour corriger les petits défauts. » (MaA4)

Elles constituent également un moyen d'évaluer la qualité de son travail et celui des autres agriculteurs. Ainsi, un champ possédant ces caractéristiques sera le reflet d'un agriculteur qui prend soin de ses terres :

« Juste en regardant un champ tu peux savoir comment le gars travaille et s'il fait bien ça ou non. S'il y a un champ avec de la mauvaise herbe, tu sais tout de suite que le gars a manqué son coup. » (MoNA2)

4.2.2 Les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés

On relève des différences et des similitudes entre les deux groupes de référence et entre les deux territoires pour les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés.

4.2.2.1 Les valeurs paysagères communes aux adoptants et aux non-adoptants

Cette sous-section présente d'abord les valeurs paysagères communes aux adoptants et non-adoptants. De manière générale, les espaces non cultivés sont plutôt perçus négativement autant chez les adoptants que les non-adoptants (Tableau 4.4).

Tableau 4.4

Les valeurs paysagères des espaces non cultivés communes aux adoptants et aux non-adoptants (***) très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

	Total	
	Adoptants	Non-adoptants
Affectent les récoltes	***14	***17
Accroche la machinerie	***13	***13
Pas beau	** 8	**10
Nuit à la circulation de l'eau	* 3	** 8
Espace non productif	* 1	** 6

Ces perceptions négatives tiennent d'abord au fait que ces espaces semblent **affecter, de multiples façons, les récoltes et les rendements** des cultures. Par exemple, elles sont associées à un risque de propagation des mauvaises herbes dans le champ, elles absorberaient une partie des engrais qui ne leur sont pas destinés, et feraient de l'ombre aux cultures à proximité :

« C'est sure que si tu as des branches ici et des trembles là de 25 pieds de haut, la première des choses leurs racines vont venir chercher le meilleur de la terre, donc c'est certain que ta plante va en manquer. Résultats, tous les plants sur le long du bois vont être moins grands et je vais en tirer moins de rendement. » (MaA7)

Par ailleurs, la présence d'arbres et d'arbustes, qui sont désignés comme des « branches », **gêne souvent le passage de la machinerie agricole** :

« Je n'aime pas quand il y a des arbustes, car ce n'est pas bon pour les cabines de tracteur. » (MoA9)

Ces espaces peuvent également être dévalorisés par le fait que les agriculteurs ne leur confèrent aucune valeur esthétique :

« Moi quand je vois des végétaux c'est plus en terme de dollars, je ne vois pas ça comme beau une haie ou une ligne de branche dans le champ. Ça ne m'intéresse pas d'en avoir. » (MoNA1)

Aussi, plusieurs agriculteurs dévalorisent les essences d'arbres situées près des cours d'eau et des fossés de drainage (bouleaux, frênes, trembles, saules) qui sont perçues comme une **nuisance pour le drainage**. En effet, ces arbres cherchent l'eau et leurs racines peuvent briser les drains et engendrer des coûts supplémentaires aux agriculteurs. Pour cette raison, la majorité d'entre eux préfère s'en débarrasser :

« Les arbres qui poussent près des champs font de l'ombre sur les cultures, le foin sèche moins vite et ça fait des racines qui prend dans les drains. Aussi ça pousse moins dans les premiers rangs pis ça empiète sur le terrain. Ça, c'est terrible. » (MaA10)

Enfin, ces espaces sont souvent dévalorisés, car **l'agriculteur ne peut en tirer ni une production ni un revenu** :

« Les fossés ici ils sont tous croches. C'est vraiment un espace perdu, parce qu'on ne peut même pas cultiver dedans. Ils n'ont aucune fonction à part gêner. » (MaA7)

4.2.2.2 Les valeurs paysagères des adoptants dans les espaces non cultivés une fois aménagés

Malgré la mauvaise réputation des espaces non cultivés, une fois aménagés, de nouvelles valeurs, cette fois positives, leur sont accordées. Les adoptants leur concèdent même de nombreuses commodités faisant référence, entre autres, à leurs **contributions environnementales** pour diminuer la compaction du sol et l'érosion éolienne ainsi que leur apport à la biodiversité (Tableau 4.5) :

« Depuis que j'ai ma bande riveraine ça descend moins que ça descendait parce qu'il n'y avait rien pour retenir sur le bord avant. » (MoA6)

D'autres mentionnent **la meilleure accessibilité** que leur procure l'aménagement d'une bande riveraine pour inspecter les champs et déclarent qu'elle joue, en même temps, un rôle de barrière mentale les empêchant de cultiver trop proche des cours d'eau :

« Moi l'utilité que je voyais de planter des arbres c'était de faire une barrière pour nous obliger à respecter la bande riveraine. » (MaA1)

Plusieurs adoptants attribuent une valeur esthétique et **développent un attachement** à l'égard de leurs espaces non cultivés une fois aménagés. Leur appréciation varie selon les arbres ou les arbustes choisis et selon la taille de l'aménagement et son entretien. Par exemple, le chêne, le frêne, le lilas et le sureau sont très valorisés par les adoptants :

« On passe tout le temps, pis quand c'est le temps des lilas c'est beau. Quand tu passes en 4 roues vite, l'odeur te rentre dedans, c'est l'fun. C'est agréable. » (MoA8)

Aussi, apprécie-t-on une bande riveraine assez large pour y circuler en véhicule motorisé et assez longue pour la faucher d'un bout à l'autre du champ, facilitant ainsi son entretien :

« Si on prend l'exemple des bandes riveraines qu'on a installées sur le bord du cours d'eau sur 50 hectares, c'est de toute beauté et c'est facile d'entretien, car on peut faucher ça tout d'un bout. Aussi, nos arbustes sont rendus à une certaine hauteur que c'est le fun de les voir. » (MoA1)

En ce qui a trait à **la rentabilité des espaces non cultivés une fois aménagés**, les adoptants leur accordent une efficacité économique soit à l'espace aménagé lui-même s'il y a la possibilité d'en tirer une production secondaire, soit au niveau du champ lorsque les aménagements offrent un retour sur les investissements en diminuant la quantité de terre perdue au cours d'eau par l'érosion. Deux agriculteurs résument bien la situation :

« Pour nous ça l'a été rentable de planter dans nos espaces non cultivables. Aujourd'hui, on est capable d'aller se chercher un revenu supplémentaire. » (MaA3)

Tableau 4.5

Les valeurs paysagères accordées par les adoptants aux espaces non cultivés une fois ceux-ci aménagés (***) très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

	Total
Améliorations environnementales	***13
Attachement	***12
Rentabilité de la zone aménagée	** 7
Accessibilité	* 3
Rentabilité au champ	* 3

Toutefois, autant les adoptants que les non-adoptants vont attribuer une grande importance à la propreté de ces espaces et vont apprécier qu'ils soient bien entretenus :

« Moi un bord de champ c'est beau quand il est entretenu. Quand il est fauché aussi c'est beau. Moi j'aime bien un cours d'eau qui est propre, qui n'a pas d'arbre. » (MoNA3)

« Le paysage est super beau, j'ai tout effacé les branches qui étaient au cours d'eau, pis en fauchant ma bande riveraine deux fois par année ça fait un beau paysage. » (MoA2)

4.2.2.3 Les pratiques paysagères qui transcendent les deux groupes

Les résultats exposés précédemment montrent que pour l'ensemble des répondants, il est important d'entretenir régulièrement les espaces non cultivés de leur exploitation. Cette sous-section présente, tout d'abord, les pratiques paysagères communes aux deux groupes de répondants (Tableau 4.6).

Tableau 4.6

Les pratiques paysagères des espaces non cultivés communes aux adoptants et aux non-adoptants (***) très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

	Total	
	Adoptants	Non-adoptants
Entretien les fossés (coupe/fauche/taille)	***19	***19
Enterre certains fossés	***14	***12
Pas d'entretien des fossés	** 6	* 2
Pas d'entretien des coulées	** 5	***10
Conserve des arbres isolés	* 1	* 1

Le **passage de la faucheuse**, deux à trois fois par année, est la pratique paysagère la plus commune des espaces non cultivés. Ces pratiques correspondent à un désir constant de maintenir la périphérie du champ propre et sans obstacle :

« À chaque automne avec le tracteur je passe sur le bord du cours d'eau et je coupe tous les arbres, je garde ça propre. » (MoNA10)

« Pour moi, c'est bien important d'entretenir le tour de mes champs, de garder ça propre. Je n'aime pas avoir des branches du boisé qui se ramassent dans le champ et ça fait sale, alors je les coupe. » (MoNA6)

Certains vont même jusqu'à **enterrer une partie de leurs fossés de drainage** afin de faciliter leur entretien ou dans le but de s'en débarrasser définitivement. D'ailleurs, cette pratique, de plus en plus fréquente, permet aussi d'agrandir la superficie des parcelles et de diminuer certains problèmes de compaction en réduisant la fréquence de passage de la machinerie agricole dans les champs plus petits :

« Quand je suis arrivé ici, il y avait des fossés partout. Alors j'ai fait drainer et en même temps j'ai enterré la majorité des fossés de drainage. J'ai de plus grands et de plus beaux champs en me débarrassant de ces fossés-là. » (MoNA4)

Cette pratique n'est pas systématique, certains vont juger bon de garder une petite ligne d'arbres bien entretenue dans le but d'atténuer les ravages des inondations au printemps ou de ralentir la force du vent :

« Où nous sommes, la rivière est sinueuse et l'eau rentre dans le champ au printemps et arrache des bouts de terres. Donc maintenant on garde des arbres pour que ça retienne les bords, on n'a pas le choix. C'est sûr qu'on va aller ébrancher ce qui nuit quand qu'on passe, mais le reste on laisse ça là pour pas que le terrain parte. » (MoA6)

D'autres gardent des arbres sur leur exploitation simplement par manque de temps pour les faire disparaître :

« C'est sûr qu'on pourrait entretenir les lignes de branches, mais c'est plus de travail et moi je n'ai pas beaucoup de temps libre alors je les laisse pousser. La plupart des agriculteurs ont tout nettoyé, mais nous on a une ligne d'arbres et des arbustes qu'on n'a jamais nettoyés. » (MoNA1)

Les coulées sont des espaces non cultivés rarement entretenus par les agriculteurs, car elles sont difficiles d'accès et ne nuisent pas aux cultures voisines. On y laisse donc la nature faire son travail.

Enfin, deux agriculteurs-adoptants tolèrent la présence d'arbres près de leurs champs soit pour leur caractère emblématique, soit pour leur rôle utilitaire :

« Moi je garde cet arbre-là parce que c'est un chêne. C'est trop beau un chêne. Tu ne peux pas défaire un chêne quand il est gros de même. » (MoA10)

« On n'a pu rien près des champs sauf un gros orme que j'ai conservé comme perchoir pour les oiseaux prédateurs qui me débarrassent des rats musqués. » (MoA2)

4.2.2.4 Les pratiques paysagères des adoptants une fois les espaces non cultivés aménagés

Cette sous-section présente les pratiques paysagères propres aux adoptants une fois les espaces non cultivés de la ferme aménagés. Il importe tout d'abord de relever que rares sont les agriculteurs qui enlèvent les aménagements, et ce, même malgré la fin des compensations financières. Toutefois, les agriculteurs contrôlent régulièrement leur expansion. En effet, **une taille annuelle** est réalisée sur les arbres afin de garder les

branches hors de la portée des machineries agricoles et la partie herbacée **est fauchée** plusieurs fois dans l'été :

« Dans ma bande riveraine, je n'ai pas des variétés qui vont s'élargir assez pour que je brise ma machinerie. Si mes miroirs de tracteur accrochent dans les arbres, je taille ceux qui sont nuisibles pour la batteuse et les autres qui ne me dérangent pas je n'y touche pas. » (MoA8)

D'ailleurs, certains croient que faucher fréquemment l'herbe rase permet à l'herbe de développer un réseau racinaire plus dense, ce qui protégerait davantage le sol contre l'érosion :

« Nous on la trouve belle notre bande riveraine, c'est pour ça qu'on la tond. On la tond pour qu'elle ressemble à du gazon. Avant il y avait des éboulements et ça tombait directement dans le cours d'eau. Maintenant, c'est fini les éboulements, d'autant plus qu'on la tond ça renforce la racine, ça tient le fond. » (MoA10)

Ainsi, les adoptants ressentent, la plupart du temps, le besoin de maîtriser et d'entretenir leurs aménagements, excepté ceux dont les aménagements sont des plantations situées dans les coulées. Dans ce cas, l'entretien n'est pas nécessaire, car les arbres ne nuisent ni aux cultures ni à leur productivité :

« Moi à la base, je coupe juste les arbres nuisibles pour mes cultures. Mais ma plantation elle est dans une grosse coulée alors je n'ai pas besoin d'entretenir parce qu'elle ne fait pas de l'ombre dans mon champ. » (MaA7)

4.2.2.5 Les valeurs et les pratiques paysagères spécifiques aux caractéristiques du territoire

Enfin, la réalité physico-spatiale des deux territoires à l'étude est aussi associée à des valeurs et des pratiques paysagères spécifiques des espaces non cultivés. Prenant assise sur un sol argileux, les paysages du bassin versant de la rivière des Envies se distinguent par la présence marquée de coulées (zones de ravinement). Ces coulées sont perçues négativement par les agriculteurs, car ils les associent à des espaces perdus pour la culture et dangereuses à entretenir en raison de leurs versants abrupts. Par conséquent, les coulées sont souvent laissées à l'état naturel :

« Les coulées ce n'est pas beau, c'est tout croche et on ne peut pas cultiver ça. C'est vraiment un espace perdu. » (MaA7)

Une autre particularité de ce terrain d'étude tient au fait que le lit de la rivière des Envies est très sinueux et coule dans des dépôts argileux qui donnent beaucoup de matière en suspension et une teinte opaque à l'eau. Ces deux particularités de la rivière ne sont pas valorisées par les agriculteurs qui la décrivent comme une rivière sale, croche et dangereuse :

« La rivière des Envies n'est pas une belle rivière, elle est toute croche et sale. » (MaA2)

Ainsi, la réalité physico-spatiale du bassin versant de la rivière des Envies engendre des spécificités au niveau des valorisations et des pratiques paysagères des agriculteurs, que l'on ne retrouve pas en Montérégie.

Un autre élément distingue les deux régions. Même si les adoptants de la Montérégie et de la Mauricie accordent des valeurs économiques à leurs espaces non cultivés une fois aménagés (rentabilité), la nature de la rentabilité n'est pas la même dans les deux territoires. En Mauricie, la rentabilité est associée au fait qu'un espace non productif, où aucune culture n'est possible (ex. : les coulées), devient, une fois aménagé, un espace rapportant un revenu supplémentaire grâce à de la production de matière ligneuse (ex. : plantation d'épinette) :

« Avant c'était un coin perdu et là ça va devenir productif à la longue. Ça va être mieux que de laisser pousser ça en branches et plus tard ça va rapporter de l'argent. » (MaA6)

En Montérégie, la rentabilité est plutôt associée à la diminution de l'érosion des bords de champ. Pour l'agriculteur qui voyait une grande quantité de terre arable se perdre dans le cours d'eau chaque année, l'implantation d'une bande riveraine devient rentable en atténuant ce problème d'érosion :

« Je les aime mes bandes riveraines et en plus tu fais de l'argent en faisant ça. Les gens ont de la misère à calculer l'argent qu'ils perdent en tonne de terre chaque année, ils n'en tiennent pas compte. » (MoAI)

4.2.3 Les motifs d'adoption et les stratégies d'implantations spatio-temporelles des MAE

Les agriculteurs justifient rarement leur participation à un projet agroenvironnemental par un seul motif. L'analyse permet de distinguer cinq motifs principaux et cinq motifs secondaires.

4.2.3.1 Les motifs principaux de participation à un projet agroenvironnemental

Les motifs principaux sont économiques (présence de compensations financières pour réaliser des aménagements), utilitaires (garder son sol en diminuant l'érosion), environnementaux, sociaux (pression sociale de la communauté, influence du voisinage) et liés à la présence d'un espace non productif sur la ferme (Tableau 4.7).

Tableau 4.7

Les motifs d'adoption principaux des MAE (***) très présent;
** moyennement présent; * peu présent)

Motifs d'adoption principaux	Total
Compensations financières	***15
Régler des problèmes d'érosion	***11
Préoccupations environnementales	***10
Influence du voisinage	** 8
Zone non productive	** 7

Les compensations financières

Les **compensations financières** jouent un rôle déterminant dans l'adoption des mesures agroenvironnementales. La grande majorité des agriculteurs déclarent en effet ce facteur comme conditionnel à leur participation :

« C'est parce qu'ils nous payaient les bandes riveraines que j'en ai une. Ça, c'était intelligent si tu veux réellement faire un impact sur l'environnement. » (MoA8)

La problématique d'érosion

Pour plusieurs agriculteurs, les mesures agroenvironnementales, comme les bandes riveraines ou les haies, sont adoptées lorsqu'il s'agit de **régler un problème d'érosion**. Les agriculteurs semblent très sensibles aux problèmes ponctuels d'éboulements et de décrochage de terrain. Pour eux, c'est littéralement de l'argent qui part au cours d'eau :

« Nous, on a mis les arbustes parce qu'il y avait une problématique. Il y avait une bonne pente et il y avait des crevasses tout le long. Maintenant il n'y a plus de crevasses. Ça la vraiment fonctionné! » (MoA1)

Les valeurs environnementales

Aussi, chez un petit nombre de répondants, les **préoccupations envers divers enjeux environnementaux**, notamment envers la qualité de l'eau du Lac Champlain ou de la rivière des Envies ainsi que les problématiques d'érosion des terres cultivables, les ont motivés à participer au programme agroenvironnemental :

« Moi je suis embarqué dans le projet de Richard parce qu'il fallait faire quelque chose. C'était ma plus grande motivation! Quand je suis arrivé au Canada il y a 50 ans on se baignait partout dans les rivières et les lacs et ce n'est plus possible aujourd'hui. » (MoA7)

L'influence du voisinage

Pour plusieurs, **l'influence du voisinage** est un élément important dans l'adoption des MAE. La participation d'un petit groupe d'agriculteurs pionniers au tout début déclenche un effet d'entraînement au sein du reste de la communauté. D'ailleurs, la participation de certains agriculteurs tient uniquement au fait de ne pas vouloir être le seul du rang n'ayant pas participé. Autrement dit, sans cette influence du voisinage, certains agriculteurs n'auraient pas fait d'aménagements agroenvironnementaux ayant un impact sur le paysage. Deux répondants expriment cette réalité :

« Moi j'ai embarqué dans le projet parce qu'il y avait un effet d'entraînement. Je me suis dit si lui il l'a faite ben on va l'essayer alors. » (MoA1)

« Moi j'ai embarqué dans le projet parce que tout le monde embarquait, je ne pouvais pas ne pas embarquer. » (MoA9)

L'opportunité liée à la présence d'un espace non productif

Pour d'autres, la motivation première d'implanter une MAE est la présence, sur leur exploitation, d'un espace non productif souvent trop difficile d'accès ou trop dangereux pour l'entretenir (ex. : une coulée, un champ en friche, un bord de cours d'eau trop abrupt) :

« Moi ma plantation elle est dans le bas d'un champ où le cours d'eau. C'était à pic pis on ne pouvait pas cultiver là. » (MaA7)

« Ce champ-là il était inutile, ça l'aurait poussé en mauvaises herbes. Pis là ils ont planté des épinettes et des sapins. D'ici quelques années, il va y avoir du bois de construction à faire là et on va pouvoir en tirer un revenu. C'est un plus, sinon c'était un endroit perdu. » (MaA10)

4.2.3.2 Les motifs secondaires de participation à un projet agroenvironnemental

Les motifs secondaires accompagnent le discours des agriculteurs et influencent l'adoption, dans une moindre mesure que les motifs principaux. Ils se déclinent comme suit : la flexibilité des MAE proposées, les valeurs hédonistes (beauté), les séances de sensibilisations et la reconnaissance sociale (Tableau 4.8).

Tableau 4.8

Les motifs d'adoption secondaires des MAE (** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Motifs d'adoption secondaires	Total
Sensibilisation/connaissance	**3
Visibilité et reconnaissance sociale	**3
Accessibilité	*2
Le type de MAE	*2
Appréciation esthétique	*2

Les séances de sensibilisation

Des agriculteurs ont en effet été heureux d'en apprendre davantage sur la dynamique hydrique et biologique de leur rivière et affirment que **les séances d'information** les ont motivés à participer au projet :

« Les séances d'information c'est important dans le cadre du projet, ça nous a informés sur la qualité de l'eau et la vie aquatique. On ne pensait pas qu'il y avait autant de vie dans la rivière. Pour ma part, ça a déclenché mon intérêt à participer au projet. » (MaA5)

La visibilité et la reconnaissance sociale

Certains ont participé au projet pour la reconnaissance et la valorisation sociales que leurs aménagements leur ont procurés :

« Ça avait été très valorisant de faire ça, il y avait eu une conférence de presse, les arbres avaient été payés par la caisse populaire, ça avait valorisé la caisse, le projet de la rivière des Envies, et nous aussi comme entreprise. » (MaA1)

L'accessibilité aux champs

La plus grande accessibilité aux champs que procure la bande riveraine est également mentionnée par certains et a motivé l'adoption des mesures :

« On savait qu'avec la bande riveraine ça irait mieux pour aller visiter les champs. Maintenant on peut circuler en pick-up, ça va mieux que quand tu es collé sur le cours d'eau pis que tout se défait. »(MoA10)

La flexibilité des mesures agroenvironnementales

Certains agriculteurs soulèvent aussi l'importance de **la flexibilité des mesures agroenvironnementales** proposées comme facteurs d'adoption :

« J'ai embarqué dans le projet parce que le type de mesure qu'ils nous proposaient et le type de projet avait ben de l'allure. Je ne voyais pas pourquoi je ne l'aurais pas fait. » (MoA8)

L'appréciation esthétique des aménagements

Un nombre plus restreint d'agriculteurs ont implanté des MAE pour les valeurs esthétiques que cela procure à leur exploitation.

« J'aime ben mieux un champ avec des arbres que pas d'arbre. C'est bien plus beau et en plus c'est bon pour la terre » (MoA2)

4.2.3.3 Les motifs d'adoption propres à chacun des territoires

Même si dans les deux territoires à l'étude les agriculteurs expriment des motifs d'adoption similaires (les compensations financières, les préoccupations environnementales et le désir de régler un problème d'érosion), d'autres motifs ressortent comme étant propres à chacun d'eux (Tableau 4.9).

En Montérégie, le facteur social (influence du voisinage) domine le discours des répondants autant que le facteur financier (compensations financières). Les motifs d'adoption y sont plus variés

En Mauricie, l'adoption est principalement liée aux caractéristiques physico-spatiales du territoire qui exercent également une influence sur le choix de l'emplacement des aménagements. La reconnaissance sociale que procurent les MAE et

les séances d'information portant sur le projet sont d'autres raisons d'adopter des MAE propres à la Mauricie.

Tableau 4.9

Les motifs d'adoption des MAE propres selon les territoires d'étude
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Motifs d'adoption	Montérégie	Mauricie	Total
Motifs principaux			
Compensations financières	***7	***8	***15
Régler des problèmes d'érosion	**6	**5	***11
Préoccupations environnementales	**6	**4	**10
Influence du voisinage	***7	*1	** 8
Zone non productive	*1	**6	** 7
Motifs secondaires			
Sensibilisation/connaissance	0	**3	** 3
Visibilité et reconnaissance sociale	0	**3	** 3
Accessibilité	**2	0	** 2
Flexibilité des MAE	**2	0	** 2
Appréciation esthétique	**2	0	** 2

4.2.3.4 Les stratégies d'implantation spatio-temporelles

Quatre stratégies d'implantation spatio-temporelles des MAE se dégagent de l'analyse des lieux où elles ont été aménagées sur les exploitations des deux territoires d'étude : (1) là où il y a un problème d'érosion, (2) dans les espaces non productifs, (3) aux limites de l'exploitation et (4) la décision de l'emplacement de la MAE a été déterminée par le coordonnateur du projet (Tableau 4.10).

Tableau 4.10

Les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Stratégies d'implantation	Total
Où il y a un problème d'érosion	***10
Zone non productive	*** 7
Coordonnateur de projet qui décidait	** 3
Délimite la ferme	* 2

Là où il y a un problème d'érosion

Les agriculteurs favorisent l'aménagement de mesures agroenvironnementales dans les endroits où ils observent des problèmes d'érosion hydrique :

« Moi j'ai voulu qu'on mette la bande riveraine proche de mon fossé, là où j'avais des problèmes d'érosion depuis 10 ans. Avant le projet je devais mettre de la terre à chaque année dans la coulée parce qu'on ne pouvait même pas traverser en tracteur. C'était la bonne terre qui partait au cours d'eau. Là c'est beaucoup mieux! » (MoA7)

Dans une zone non productive

Plusieurs adoptants ont choisi d'aménager leur MAE dans les espaces non productifs de leur exploitation. D'ailleurs, comme spécifié précédemment, sans l'existence d'une coulée sur leur exploitation, certains n'auraient jamais accepté de planter des arbres :

« Il n'est pas question que je plante des arbres dans les champs et non plus près des fossés. Il n'en est pas question parce que ça fait une perte de rendement et ça fait de l'ombre sur les cultures. Les arbres, je les ai plantés dans les coulées, là où je ne cultive pas. » (MaA7)

L'emplacement des MAE est choisi par le porteur de projet

Quelques agriculteurs qui n'avaient pas de préférence quant à l'emplacement de leurs aménagements, ont laissé le coordonnateur du projet déterminer le meilleur endroit où les implanter :

« Les bandes riveraines c'est Richard qui a choisi l'emplacement. De toute façon, ça va le long des cours d'eau, tu n'as pas de place spécifique. » (MoA10)

Les arbres pour marquer les limites de l'exploitation

Pour certains agriculteurs, l'emplacement des haies brise-vent permet de marquer les limites de l'exploitation et d'encadrer la propriété. Ainsi le résume bien cet agriculteur :

« Moi si je plante d'autres arbres demain matin sur une autre terre je vais aussi les mettre sur le bord des champs et aux délimitations de mon territoire. C'est ben important de ceinturer le tour de sa ferme. » (MoA8)

4.2.3.5 Les stratégies spatio-temporelles propres à chacun des territoires

Alors qu'en Montérégie les stratégies spatio-temporelles sont multiples (aux endroits sensibles à l'érosion, aux limites de l'exploitation ou choisis par le porteur de projet), en Mauricie la majorité des adoptants privilégient les espaces non productifs de leur ferme (ex. : les coulées) pour implanter les MAE (Tableau 4.11). En effet, ces derniers sont souvent implantés dans les coulées ou sur les versants à pic de la rivière des Envies, deux espaces non productifs.

Tableau 4.11

Les stratégies d'implantation spatio-temporelle des MAE propres aux territoires
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Stratégies d'implantation	Montérégie	Mauricie	Total
Où problème d'érosion	**5	**5	***10
Zone non productive	0	***7	*** 7
Porteur de projet qui décidait	**3	0	** 3
Délimite la ferme	*2	0	* 2

4.2.4 Les perceptions des adoptants face aux programmes de MAE

Lors des entretiens, nous avons systématiquement passé en revue l'ensemble des perceptions des adoptants face au programme de MAE implantées dans leur région. Les compensations financières, l'aspect éducatif et la production de résultats tangibles sont les trois éléments appréciés des projets communs aux deux territoires. En Montérégie seulement, les agriculteurs soulignent la complicité qu'a suscitée le projet entre les producteurs, l'implication du coordonnateur de projet et l'adaptation des MAE à leur production (ex. : le type d'arbustes choisi nuit peu au passage de la machinerie et affecte peu les cultures voisines). En Mauricie, l'efficacité des travaux exécutés et la possibilité pour les producteurs d'utiliser leur propre machinerie pour réaliser les aménagements sont les deux éléments les plus appréciés du projet.

Même si, de façon générale, les adoptants sont satisfaits du déroulement du projet agroenvironnemental, certains éléments négatifs nuancent sa portée. En Montérégie, certains trouvent que la largeur de dix mètres pour l'implantation des bandes riveraines est exagérée et considèrent que cinq mètres auraient été nettement suffisants. D'autres auraient apprécié des compensations financières s'étalant sur plus de deux ans. Du côté de la Mauricie, c'est plutôt l'absence d'entretien et de suivi des MAE implantées qui dérange ainsi que l'impossibilité, à certains moments du projet, d'utiliser la machinerie appartenant aux agriculteurs pour exécuter les travaux.

4.2.5 Les motifs de non-adoption des MAE

Comme pour les motifs d'adoption, les agriculteurs justifient rarement leur non-adoption d'une mesure agroenvironnementale par une seule raison. En effet, trois motifs principaux et quatre motifs secondaires freinent leur adoption.

4.2.5.1 Les motifs de non-adoption principaux

Les motifs principaux font référence à la peur de perdre du rendement, à la crainte de l'entretien et au manque de pertinence environnementale des MAE (Tableau 4.12).

Tableau 4.12

Les motifs principaux de non-adoption des MAE
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Motifs principaux de non-adoption	Total
Perte de rendement	***14
L'entretien	***13
Ne voit pas l'utilité environnementale	***13

La perte de rendement

Le principal obstacle à l'adoption d'une mesure agroenvironnementale est en effet la crainte de **perdre du rendement**. Le prix élevé à l'achat des terres et le compte de taxes foncières annuelles engendrent une certaine pression sur les agriculteurs à rendre chaque mètre carré de terre productif. Cette pression est d'autant plus forte chez les producteurs de grandes cultures dont le revenu est lié à la quantité de céréales produite. Par conséquent, plusieurs vont percevoir les MAE comme une perte d'espace donc de revenus :

« Moi ce qui est important c'est d'avoir le maximum de rendement jusqu'au bord de mon champ. Pis c'est pour ça que je n'ai pas embarqué dans le projet, parce que je perds trop de terrain! » (MoNA2)

« Moi je n'en veux pas des arbres, ça fait des années que plus personne ne gagne sa vie avec ça des arbres pis moi je n'en veux pas proche des champs parce que le bois gagne du terrain très vite. Le champ rapetisse et on doit perdre 60 cm chaque année. » (MaA1)

La crainte de l'entretien

La crainte d'**entretenir** les MAE est un autre motif de non-adoption fréquemment cité. Plusieurs agriculteurs expliquent leur refus d'implanter des MAE par manque de temps pour les entretenir ou par manque d'argent pour engager quelqu'un pour le faire à leur place :

« Je n'étais pas intéressé à embarquer dans le projet surtout pour l'entretien. Si je n'entretiens pas mes fossés, je ne voyais pas comment

j'allais entretenir les haies brise-vent. Je ne voyais pas l'utilité de me donner plus d'ouvrage pour pas beaucoup de gains. » (MoNA1)

Le manque de pertinence accordé aux MAE

Enfin, plusieurs agriculteurs **ne voient pas l'apport environnemental** des MAE sur leur exploitation. En effet, les agriculteurs situés en zone agricole plus boisée portent moins d'intérêt envers les MAE car selon eux, la présence des parcelles boisées autour de leur exploitation protège les terres contre l'érosion éolienne et hydrique. Ces derniers ne considèrent donc pas utile d'implanter des MAE sur leur ferme. Un des répondants exprime bien la situation :

« Moi ça ne m'intéressait pas de planter des haies ou des bandes riveraines ici, parce que ce n'est pas nécessaire. Tous les champs ici ils sont boisés. Moi je trouve que ce n'est pas utile. Les cours d'eau sont proches des boisés aussi. Je sais qu'ailleurs ça se fait et je suis ben en faveur de ça, mais ici je trouve que ce n'est pas utile parce que nous sommes entourés de bois. » (MoNA6)

D'autres vont préférer adopter des pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement comme le travail réduit du sol et le semis direct plutôt qu'implanter des MAE ayant un impact sur le paysage :

« Nous les haies brise-vent on n'est pas rendu là, parce que l'endroit où on reste on est déjà entouré d'arbre et on n'en veut pas plus. Nous on fait beaucoup de semis direct et le semis direct ça évite beaucoup l'érosion. On croit plus à ça qu'aux arbres pour diminuer l'érosion. » (MoNA7)

4.2.5.2 Les motifs de non-adoption secondaires

Les motifs secondaires exprimés par les non-adoptants font référence à la taille de l'exploitation, au fait que les MAE peuvent affecter les cultures voisines, au mauvais synchronisme du projet avec les valeurs de l'agriculteur et aux compensations financières trop faibles (Tableau 4.13).

Tableau 4.13

Les motifs secondaires de non-adoption des MAE
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Motifs secondaires de non-adoption	Total
La taille de l'exploitation	**5
Affectent les cultures	**4
Mauvais synchronisme	**3
Compensations trop faibles	**3

La taille de l'exploitation

Une exploitation trop petite et pour laquelle il est difficile de tirer un revenu convenable peut en effet, dans certains cas, s'avérer un facteur limitant l'adoption de MAE :

« Moi je n'ai pas embarqué dans le projet parce que je n'ai pas assez long de terre. Ceux qui ont des grandes terres ils peuvent faire un bout de bande riveraine, mais moi je ne peux pas faire ça. Je n'ai pas assez grand. » (MoNA10)

Affectent les cultures

Un petit nombre d'agriculteurs expliquent aussi qu'ils n'ont pas adopté de MAE car elles pourraient **nuire à leurs cultures**. Selon eux, les aménagements sont susceptibles de faire de l'ombre sur les cultures, d'être une source de mauvaises herbes et de produire un réseau racinaire dense risquant de bloquer les drains :

« Les haies brise-vent ça fait de l'ombre sur les cultures et ce n'est pas bon ça. Regarde juste notre voisin il a un bois qui est le long de nos champs. Pis on trouve justement que notre maïs est toujours moins beau là. Il manque de lumière, c'est officiel. » (MoNA3)

Le mauvais synchronisme avec les valeurs de l'agriculteur

Le moment auquel le programme de MAE démarre dans une région peut ne pas coïncider avec les priorités ou les valeurs environnementales de l'agriculteur à ce moment-là de sa vie :

« Je n'ai pas participé au projet, car je ne pense que ce n'était pas le bon moment. Je n'étais pas encore prêt à investir là-dedans. » (MaNA8)

Les compensations financières trop faibles

Le montant des compensations et la durée d'attribution de ces montants ont aussi freiné quelques agriculteurs à adopter des MAE :

« S'il y a avait eu des compensations financières sur plus de deux ans ça m'aurait plus motivé à faire des aménagements parce qu'on te redonne les dix pieds qui te manque. » (MoNA8)

4.2.5.3 Les motifs de non-adoption spécifiques aux territoires

Les trois motifs principaux freinant l'adoption des MAE (peur de perdre du rendement, l'entretien et le manque de pertinence accordée aux MAE) se retrouvent dans les deux territoires. Des spécificités ressortent cependant pour les motifs secondaires (Tableau 4.14). Tandis qu'en Montérégie, la taille de l'exploitation et les compensations financières trop faibles sont des raisons pour ne pas adopter des MAE, le mauvais synchronisme des valeurs environnementales des agriculteurs au moment de la mise en œuvre du programme est seulement présent en Mauricie.

Tableau 4.14

Les motifs de non-adoption des MAE sur les deux territoires d'étude
(*** très présent; ** moyennement présent; * peu présent)

Motifs de non-adoption	Montérégie	Mauricie	Total
Motifs principaux			
Perte de rendement	***7	***7	***14
L'entretien	***7	***6	***13
Ne voit pas l'utilité	***6	***7	***13
Motifs secondaires			
Manques d'espace	**5	0	** 5
Affectent les cultures	**3	*1	** 4
Mauvais synchronisme	0	**3	** 3
Compensations trop faibles	**3	0	** 3

4.3 La typologie d'agriculteurs adoptants et non-adoptants

La seconde phase de l'analyse a permis de dégager une typologie des adoptants et des non-adoptants. Au total, quatre profils d'adoptants et trois profils de non-adoptants de MAE ayant un impact sur les paysages ont été identifiés selon leurs valeurs et pratiques paysagères des espaces non cultivés, leurs motifs d'adoption/non-adoption et leur stratégie d'implantation spatio-temporelle des MAE (Tableau 4.15, à la fin de ce chapitre). Ces profils ont été placés sur un continuum des adoptants les plus convaincus aux non-adoptants les plus résistants à l'adoption de MAE ayant un impact sur les paysages (Figure 4.1). Les sections suivantes détaillent les caractéristiques propres de chacun des profils et celles qui les transcendent. Puis, nous terminerons en identifiant les caractéristiques propres à chaque territoire.

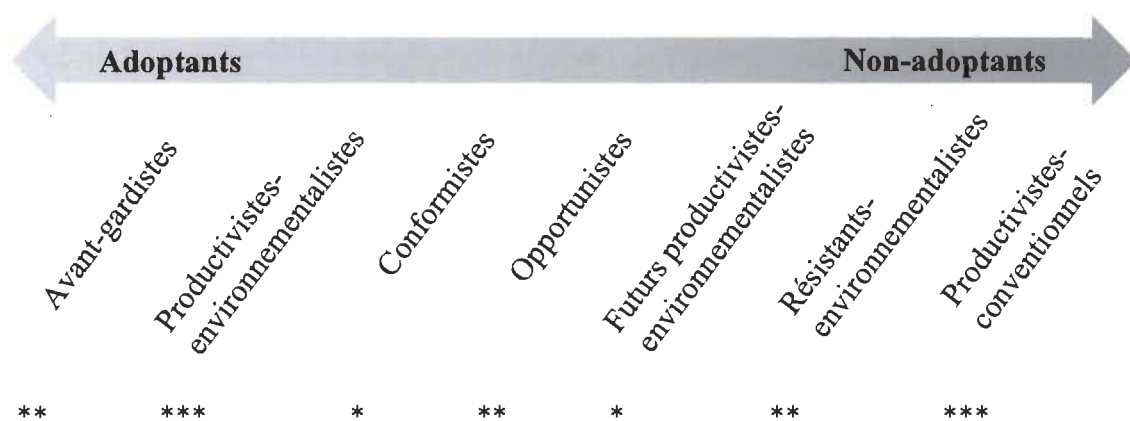


Figure 4.1 Le continuum d'adoptants les plus convaincus aux non-adoptants les plus résistants et l'importance relative du nombre d'agriculteurs par type (***) très nombreux; ** moyennement nombreux; * peu nombreux).

4.3.1 Les avant-gardistes

Les avant-gardistes regroupent un certain nombre d'agriculteurs (***) qui ont initié des plantations d'arbres ou de haies brise-vent bien avant l'existence d'un programme de MAE dans leur territoire. Valorisant à la fois la nature et la protection de l'environnement, ils ont planté des arbres à de nombreux endroits non cultivés sur la ferme (Figure 4.2).

« Mes haies brise-vent c'était mon initiative, j'ai fait ça quand je siégeais à l'UPA. Dans ce temps-là, on entendait parler de toute sorte de choses par rapport aux arbres dans les champs. Moi j'ai compris ça rapidement et j'ai entrepris l'expérience tout seul, en faisant essai et erreur. » (MoA3)



Figure 4.2 Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des avant-gardistes.

Ils accordent de nombreuses fonctions environnementales à leurs aménagements (ex. : protection des terres contre l'érosion éolienne ou hydrique, amélioration de la qualité du sol, favorise une plus grande biodiversité, etc.). Ils valorisent aussi les paysages propres et ordonnés sur leur exploitation, ce qui les amène à entretenir leurs aménagements de manière minimale.

« Je taille juste les arbres qui accrochent mes miroirs de tracteur, mais je ne les enlève pas toute, je veux ne juste pas que ça devienne trop envahissant. » (MoA8)

Avec le temps, la valeur paysagère que ces agriculteurs entretiennent avec leurs aménagements a évolué. Au départ, les aménagements ont été effectués pour des raisons environnementales, puis progressivement, les agriculteurs ont développé des valeurs affectives et hédonistes envers leurs aménagements.

« Quand j'ai planté mes arbres, c'était premièrement pour empêcher la terre de mes champs de débouler et par après j'ai commencé à les trouver beaux à regarder. Dans le fond, l'environnement c'est pour quoi? Ce n'est pas juste pour vivre dedans, c'est aussi un paysage. » (MoA8)

4.3.2 Les productivistes-environnementalistes

Les productivistes-environnementalistes (***) considèrent les MAE comme de nouvelles technologies qui permettent de maintenir de hauts rendements à long terme. Ils les aménagent à des endroits spécifiques sur l'exploitation, souvent là où les problèmes d'érosion sont récurrents (Figure 4.3).

« J'ai planté mes arbres à cet endroit-là pour que ça tienne la terre et la végétation, comme ça, ça diminue l'érosion et en plus je vais en tirer une production plus tard. » (MaA5)



Figure 4.3 Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des productivistes-environnementalistes.

Ce groupe d'agriculteurs valorise les paysages propres, uniformes et contrôlés sur la ferme. Ainsi, à la différence des avant-gardistes, ils vont insister davantage sur la fréquence et la précision de l'entretien de leurs aménagements pour s'assurer qu'ils ne nuisent ni aux rendements de leurs cultures ni à leur image de bon producteur agricole dans la communauté.

« J'entretiens tous mes bords de champ, je garde ça propre, surtout ceux proches du chemin! Pis mes aménagements je les taille dès qu'il y a une branche qui nuit aux cultures, il ne faut pas que ça déborde. » (MaA7)

À l'instar des avant-gardistes, les valeurs que les productivistes-environnementalistes entretiennent avec les espaces non cultivés qu'ils aménagent ont évolué. À l'origine, ils ont adopté des MAE pour des motifs environnementaux, alors qu'aujourd'hui ils leur accordent des valeurs plus utilitaires qu'affectives. En effet, ils considèrent qu'en diminuant les problèmes liés à l'érosion hydrique ou éolienne, les MAE fournissent un réel retour sur leurs investissements en contribuant à maintenir un bon rendement à long terme.

« Je les aime mes bandes riveraines et en plus tu fais de l'argent en faisant ça. Les gens ont de la misère à calculer l'argent qu'ils perdent en tonne de terre chaque année pis ils n'en tiennent pas compte. » (MoA1)

4.3.3 Les conformistes

Le groupe des conformistes est le moins représenté (*). Leur particularité réside dans le fait qu'ils n'auraient probablement jamais embarqué dans le projet de MAE sans la pression sociale exercée par les fermes voisines engagées dans des MAE (Figure 4.4).

« J'ai embarqué dans le projet parce que tout le monde embarquait, je ne pouvais pas ne pas embarquer. » (MoA9)



Figure 4.4 Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au groupe des conformistes.

Dans ce cas, c'est le coordonnateur de projet qui détermine l'emplacement de la MAE et aucun changement de valeurs des espaces non cultivés ne se manifeste une fois ceux-ci aménagés. Autrement dit, même aménagés, ils continuent à percevoir négativement ces espaces perdus pour la production. Comme pour les agriculteurs des autres profils, la propreté et l'uniformité des paysages de l'exploitation sont importants. Ainsi, le passage de la faucheuse dans la partie herbacée des MAE et le nettoyage à la scie mécanique des branches gênant la machinerie ou les cultures, sont des pratiques d'entretien courantes pour les agriculteurs de ce groupe.

*« Il y a quelqu'un qui vient faucher souvent la partie en foin de ma bande riveraine et pour ce qui est de la partie arbustive quand il commence à avoir des branches proches du champ je passe la scie mécanique pour égaliser. »
(MoA9)*

4.3.4 Les opportunistes

Il existe deux types d'agriculteurs opportunistes au sein de ce groupe qui se distinguent par la nature de l'opportunité. Les premiers, peu nombreux (*), ont adopté des MAE seulement parce qu'il y avait des compensations financières pour les dédommager (opportunité financière). Contrairement aux avant-gardistes et aux productivistes-environmentalistes, les perceptions paysagères des agriculteurs de ce sous-groupe n'évoluent pas une fois les espaces non cultivés aménagés. En effet, la plupart du temps, les aménagements sont situés dans des champs déjà en prairie et pour bénéficier de la subvention l'effort de l'agriculteur se résume à ne pas faucher les 10 mètres en bordure du cours d'eau lorsqu'il fauche sa prairie (Figure 4.5). Puis, comme les autres groupes d'agriculteurs, ils accordent une grande importance à la propreté et l'uniformité du paysage de leur exploitation et vont, par conséquent, faucher régulièrement leurs aménagements.



Figure 4.5 Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au premier groupe d'opportuniste.

Les seconds regroupent les agriculteurs (***) qui ont adopté des MAE, car ils avaient un espace non productif sur leur exploitation, comme une coulée ou une pente abrupte (opportunité biophysique) (Figure 4.6). Les agriculteurs ont accepté d'implanter des MAE dans ces espaces, considérés inutiles et perdus pour la production agricole.

« La condition pour que j'aie des arbres c'est qu'ils ne soient pas dans les endroits productifs comme les champs et que je ne m'en occupe pas, c'est pour ça qu'ils sont dans les coulées. » (MaA2)



Figure 4.6 Le paysage type d'une exploitation d'un adoptant appartenant au second groupe d'opportuniste.

Par contre, une fois aménagés, ces espaces sont davantage appréciés, car ils deviennent des espaces productifs et, à long terme, les agriculteurs pourront en tirer un revenu supplémentaire en exploitant la matière ligneuse.

« Avant c'était un coin perdu et là ça va devenir productif à la longue. Ça va être mieux que de laisser pousser ça en branchailles et plus tard ça va rapporter de l'argent. » (MaA6).

Ainsi, en adoptant des MAE, les agriculteurs de ce groupe ont, pour la plupart, développé de nouvelles valeurs paysagères, basées sur des valeurs utilitaires, envers les espaces non productifs de leur exploitation. Enfin, contrairement à tous les autres groupes d'agriculteurs, les opportunistes de la deuxième catégorie n'entretiennent pas ou très peu leurs aménagements. Ils n'y voient aucun intérêt puisqu'en étant implantés loin des cultures et dans des endroits difficiles d'accès ils ne nuisent ni à leur production ni à leur rendement.

4.3.5 Les futurs productivistes-environnementalistes

Les futurs productivistes-environnementalistes (*) n'ont pas adopté de MAE, mais ils se distinguent par l'évolution des valeurs qu'ils accordent aux MAE entre le moment du projet et aujourd'hui (Figure 4.7). En effet, au moment du projet, ils ne voyaient pas l'apport environnemental ni utilitaire des MAE sur leur exploitation, mais aujourd'hui, ils comprennent la contribution des MAE et les avantages d'en implanter sur la ferme. À l'avenir, ils participeront au programme de MAE dans leur région. L'information et la sensibilisation diffusées par les différents canaux médiatiques agricoles (ex. : la semaine verte, la Terre de chez nous, le bulletin des agriculteurs, etc.) sont les principales raisons évoquées par les agriculteurs de ce groupe pour expliquer ce changement de valeur.

« Les aménagements proposés dans le temps du projet étaient vraiment moins populaires qu'ils ne le sont aujourd'hui et c'est pour ça que je n'ai pas voulu en planter. Par contre, maintenant j'en vois de plus en plus l'importance, ils [les experts] en parlent dans les revues et à la télévision aussi. Aujourd'hui, je serais prêt en embarquer là-dedans. ». (MaNA9)



Figure 4.7 La transformation envisageable du paysage sur une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des futurs productivistes environnementalistes.

La propreté, le contrôle et l'entretien des espaces non cultivés sont, comme pour la majorité des autres groupes d'agriculteurs, des valeurs et des pratiques paysagères importantes.

« Ici on entretient et on garde propre tous nos bords de champ. J'entretiens tous les arbres qui tombent proche du champ, car c'est important de tout enlever ça pour ne pas nuire aux cultures à côté. » (MaNA9)

4.3.6 Les résistants-environmentalistes

Les résistants-environmentalistes (***) n'adoptent pas des MAE ayant un impact sur les paysages; par contre, ils ont modifié leurs pratiques agricoles conventionnelles pour des pratiques de semis direct pour des raisons environnementales. Ces nouvelles pratiques permettront de garder une bonne productivité à long terme, tout en diminuant les problèmes d'érosion. Pour ces agriculteurs, le paysage est avant tout un lieu de production où l'arbre, désigné comme une « branche », n'a pas sa place (Figure 4.8).

« Le champ il est beau quand il est grand et qu'il y a le moins d'arbres possible autour. » (MoNA7)



Figure 4.8 Le paysage type d'une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des résistants-environnementalistes.

« C'est la pratique agricole qui va faire qu'on va pouvoir régler les problèmes d'érosion. Les agriculteurs qui disent que ça ne marche pas le semis direct, ce n'est pas vrai! C'est parce qu'ils veulent faire du maïs, du maïs! C'est une ancienne mentalité, mais plusieurs grosses fermes sont en train de changer. Le problème c'est avec les petits fermes et les vieux producteurs. Eux, ils vont labourer tout le temps. Il y en a qui me dit qu'ils sont trop vieux pour changer de méthode [...] » (MoNA7)

Ils valorisent fortement le progrès qui se traduit par des changements des pratiques culturales plutôt que par l'implantation de MAE ayant un impact sur le paysage. Ils expliquent aussi leur résistance à l'implantation des MAE ayant un impact sur le paysage sur leur exploitation, car cette dernière est entourée de nombreux boisés. Selon les résistants-environnementalistes, ces arbres protègent naturellement les terres contre l'érosion éolienne et hydrique, ils ne voient donc pas la nécessité d'en planter davantage.

« Nous les haies brise-vent on n'est pas rendu la, parce que l'endroit où on reste on est déjà entouré d'arbre et on n'en veut pas plus. Nous on fait beaucoup de semis direct et le semis direct ça évite beaucoup l'érosion. On croit plus à ça qu'aux arbres pour diminuer l'érosion. » (MoNA7)

Enfin, ce groupe valorise également la propreté et l'uniformité des structures paysagères de l'exploitation.

4.3.7 Les productivistes-conventionnels

Les agriculteurs productivistes-conventionnels se retrouvent en plus grand nombre chez les non-adoptants (***). Ils n'ont pas adopté de MAE et ne pensent pas le faire à court, moyen ou long terme. Ils valorisent les grandes cultures et pratiquent l'agriculture de haute précision en utilisant la technologie récente pour améliorer leur rendement (Figure 4.9).

« J'adore travailler avec le GPS et le capteur de rendement. Ça me donne une image de mes champs, comme un scanne et ça me dit tout de suite s'il y a un problème dans le champ et je peux régler ça vraiment vite. C'est ce côté-là qui est l'un des nouvelles technologies, c'est ça qui est le plus payant. » (MoNA2)



Figure 4.9 Le paysage type d'une exploitation d'un non-adoptant appartenant au groupe des productivistes-conventionnels.

Les fossés et les cours d'eau sont perçus comme des structures utiles à la production permettant d'évacuer rapidement l'eau des champs à la fonte des neiges. Les arbres isolés et les haies, plantées ou naturelles, sont considérés comme des obstacles à la maximisation des rendements et des espaces de production perdus.

« Je n'ai pas de problème d'érosion, alors je ne vois pas pourquoi je garderais des arbres ou j'irai en planter. Je ne suis pas pour l'idée de perdre deux ou trois mètres de cultures. C'est de l'argent pareil, les terres que j'ai achetées on ne me les a pas données, je dois être rentable. »

Le paysage apprécié est utilisé au maximum pour la production et doit maximiser le rendement à court terme. Ainsi, les grands champs avec des cultures uniformes, propres et absentes de mauvaises herbes, les bords de champs entretenus et dans certains cas, la disparition des fossés de drainage, sont des caractéristiques et des pratiques paysagères valorisées par les productivistes-conventionnels.

« Le champ il est beau quand tout est égal! Quand tu vois des vallons, c'est que tu as des travaux à faire soit pour décompacter, soit pour égoutter. La couleur c'est bien important aussi, il doit être bien vert le plus longtemps possible et le plus égale possible, c'est là que tu vas aller chercher le maximum de rendement possible. »(MoNA2)

Tableau 4.15

La synthèse des caractéristiques du continuum d'adoptants les plus convaincus
aux non-adoptants les plus résistants

	Profils	Importance relative d'agriculteur par groupe	Valeurs paysagères des espaces non cultivés	Pratiques paysagères des espaces non cultivés	Motif principal d'adoption/non-adoption des MAE	Stratégie d'implantation spatio-temporelle des MAE
Adoptants	<i>Avant-gardistes</i>	**	Accordent une certaine importance à la propreté de ces espaces. Apprécient leurs fonctions environnementales et esthétiques.	Entretiennent minimalement les MAE. Fauchent et taillent seulement lorsque ces espaces deviennent trop envahissants.	Valeurs environnementales	Dans les espaces non cultivés près des champs et aux limites de la ferme
	<i>Productivistes-environmentalistes</i>	***	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres. Voient les MAE comme un progrès technologique pour maintenir un haut rendement à long terme.	Fauchent et taillent régulièrement les espaces non cultivés et les MAE.	Valeurs environnementales	Endroits où il y a des problèmes d'érosion
	<i>Conformistes</i>	*	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres.	Fauchent et taillent régulièrement les espaces non cultivés et les MAE.	Influence du voisinage agricole	Le coordonnateur du projet décide de l'emplacement.
	<i>Opportunistes 1</i>	*	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres.	Fauchent et taillent les espaces non cultivés et les MAE.	Contribution financière	Dans les champs en prairie

Profils	Importance relative d'agriculteur par groupe	Valeurs paysagères des espaces non cultivés	Pratiques paysagères des espaces non cultivés	Motif principal d'adoption/non-adoption des MAE	Stratégie d'implantation spatio-temporelle des MAE	
<i>Opportunistes 2</i>	**	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres, à l'exception des coulées et des bords abrupts de cours d'eau où ces valeurs ne sont pas reconnues.	Fauchent et taillent les espaces non cultivés et les MAE, sauf les MAE situées dans les coulées ou les bords abrupts de cours d'eau.	Opportunité liée à la présence d'un espace non productif sur l'exploitation	Dans les coulées ou dans les bords abrupts de cours d'eau	
<i>Non-adoptants</i>	<i>Futurs productivistes-environnementalistes</i>	*	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres.	Fauchent et taillent régulièrement les espaces non cultivés.	Mauvais <i>synchronisme</i> des valeurs environnementales (ne voyaient pas l'apport des MAE au moment du projet)	n/a
	<i>Résistants-environnementalistes</i>	**	Apprécient que ces espaces soient uniformes, contrôlés et propres.	Fauchent et taillent régulièrement les espaces non cultivés.	Ne voient pas l'utilité de MAE qui ont un impact sur les paysages, mais croient davantage aux changements de pratiques culturelles.	n/a
	<i>Productivistes-conventionnels</i>	***	Très grande importance accordée à l'uniformité, le contrôle et la propreté de ces espaces.	Entretien maximal des espaces non cultivés, ne respecte pas toujours la bande riveraine et fait disparaître la majorité des fossés de drainage.	Les MAE sont perçues comme un frein à la maximisation des rendements.	n/a

4.3.8 Les particularités liées aux deux territoires à l'étude

Parmi les quatre profils d'agriculteurs non-adoptants identifiés, les deux types les plus résistants à participer à des programmes d'implantation de MAE ayant un impact sur les paysages, les résistants-environmentalistes et les productivistes-conventionnels, sont présents en proportion similaire dans les deux territoires. Par contre, certains profils sont plus présents sur un des deux territoires.

Ainsi, en Montérégie les adoptants appartiennent surtout aux groupes des avant-gardistes et des productivistes-environmentalistes (Figure 4.10). Ensemble, ils représentent 80 % des adoptants.

En Mauricie, l'adoption des MAE est plutôt liée aux caractéristiques physico-spatiales de l'exploitation et du territoire. En effet, un grand nombre d'adoptants sont des opportunistes qui ont profité de la présence d'un espace non productif sur leur ferme (ex. : coulée) pour participer au programme de MAE. Ces mêmes adoptants auraient, pour la plupart, refusé d'implanter des MAE s'ils avaient dû le faire près des champs en culture. C'est d'ailleurs pour cette raison que les opportunistes se retrouvent au milieu du continuum (Figure 4.10), car dans un autre contexte territorial, ils auraient pu se retrouver du côté des non-adoptants. La Mauricie se démarque également par la présence des futurs productivistes-environmentalistes. En effet, l'évolution des valeurs environnementales qui caractérise ce groupe d'agriculteurs et qui explique, en partie, leur refus d'implanter des MAE au moment du projet est propre à la Mauricie.

	Adoptants			Non-adoptants			
	Avant-gardistes	Productivistes-environmentalistes	Conformistes	Opportunistes	Futurs productivistes-environmentalistes	Résistants-environmentalistes	Productivistes-conventionnels
Montréal	**4	**4	*1	*1	0	**3	***7
Mauricie	*1	**4	0	***5	*2	**4	**4

Figure 4.10 L'importance relative du nombre d'agriculteurs par type selon les territoires d'études (***) très nombreux; ** moyennement nombreux; * peu nombreux).

CHAPITRE V

DISCUSSION

L'implantation de MAE ayant un impact sur le paysage constitue aujourd'hui la principale voie de requalification des paysages dans les zones d'intensification agricole. Étant volontaires, les défis de cette requalification des paysages reposent sur le choix des agriculteurs d'adopter ces mesures. Face à ces défis, il apparaît essentiel d'approfondir la compréhension des relations au paysage des agriculteurs (valeurs et pratiques paysagères) en lien avec les facteurs d'adoption et de non-adoption des MAE. Pour y parvenir et s'assurer de capturer la diversité des agriculteurs, la présente étude a misé sur une approche qualitative. Son objectif n'était donc pas d'établir de relation statistique entre les individus (âge, sexe) ou les fermes (taille, type de production) et l'adoption des MAE. En utilisant le cadre d'analyse des relations agriculteur-paysage, cette étude a mis au centre de l'analyse les liens entre les valorisations, les pratiques paysagères et les caractéristiques physico-spatiales de l'exploitation dans l'adoption ou la non-adoption des MAE. Les résultats ont confirmé la pertinence de ses dimensions et permis de mieux saisir certains des liens qui les unissent. Ainsi, les résultats rejoignent ceux de nombreuses études sur les relations aux paysages des agriculteurs ou sur les facteurs qui influencent l'adoption ou la non-adoption des mesures. Ce faisant, ils sont riches d'enseignement sur les mesures agroenvironnementales implantées au Québec et invitent à les questionner.

5.1 Les valeurs et les pratiques paysagères des espaces non cultivés

L'étude des relations au paysage entretenues par les agriculteurs aura confirmé à quel point l'uniformité et la couleur des cultures ainsi que la taille et la propreté de la parcelle sont des valeurs paysagères profondément ancrées dans l'identité d'un bon agriculteur et reconnues comme des normes sociales et culturelles au sein de la

communauté agricole (Droz, Y. *et al.*, 2009; Burton, 2004 : 2011; Corry et Nassauer, 2005; Miéville-Ott, 2001). L'atteinte de ces caractéristiques paysagères exige de la part des agriculteurs de présenter, à la vue de leurs pairs, un paysage constamment propre et uniforme, même si cela nécessite des pratiques agricoles onéreuses et exigeantes en temps. À l'inverse, les espaces non cultivés laissés à la nature nuisant à l'atteinte de cet idéal paysager sur leur ferme sont perçus négativement (Droz *et al.*, 2009; Sylvestre, 2002 et Miéville-Ott, V., 2001). Les résultats de notre étude confirment l'existence de ces valeurs et de ces pratiques paysagères pour l'ensemble des répondants, qu'ils aient adopté ou non des MAE. Par exemple, durant la saison estivale, la majorité des agriculteurs fauchent régulièrement les bords de champs et pendant l'hiver ils coupent les arbres ou les arbustes qui risquent de nuire à la machinerie et aux cultures lors de la prochaine saison. Certains vont même enterrer les fossés de drainage pour faciliter cet entretien et ceux chez qui il reste des arbres à proximité des champs, ils ne resteront là que si l'agriculteur manque de temps pour les abattre. Ces résultats confirment l'importance fonctionnelle et utilitaire, mais aussi symbolique des pratiques d'entretien visant à contrôler l'avancée de la nature vers les champs cultivés pour maintenir un paysage propre et uniforme sur la ferme.

Toutefois, les résultats montrent aussi qu'une fois les espaces non cultivés aménagés par l'implantation de MAE, certains agriculteurs adoptants développent de nouvelles valeurs paysagères positives, d'ordre environnemental, affectif et utilitaire avec les espaces non cultivés. Cette évolution est survenue chez deux groupes d'agriculteurs : les avant-gardistes et les productivistes-environnementalistes. Pour les avant-gardistes, l'implantation des MAE est d'abord liée à des motifs environnementaux. Cela étant, les valeurs environnementales qui auraient pu être attachées aux espaces nouvellement aménagés semblent s'être rapidement transformées en des valeurs affectives (attachement et fierté) qui ont conduit, à leur tour, l'agriculteur à développer des pratiques assurant la pérennité de ses aménagements. Pour les productivistes-environnementalistes, les MAE sont avant tout perçues comme un progrès technologique permettant de maintenir un haut rendement et une bonne productivité à long terme sur la ferme. Dans ce cas-ci, les espaces aménagés ont avant

tout une valeur utilitaire. Cependant, pour pouvoir acquérir ces valeurs positives, les MAE, aménagées dans les espaces non cultivés, doivent être entretenues de manière minimale pour les avant-gardistes et régulièrement pour les productivistes environnementalistes afin de demeurer « propres ». C'est dire aussi que sans la possibilité d'entretenir les aménagements (ex. : tailles des arbres), il y a un risque que les agriculteurs dévalorisent ce nouvel espace aménagé et qu'ils finissent par le faire disparaître.

Cette évolution dans les valeurs accordées aux espaces non cultivés une fois ceux-ci aménagés semble constituer un facteur de pérennité des MAE pour ces deux groupes d'adoptants. En effet, rares sont ceux qui ont retiré leurs MAE une fois celles-ci implantées, même avec la cessation des compensations financières. À l'inverse, lorsqu'aucun changement de valeur ne se manifeste, les aménagements restent précaires et risquent de disparaître avec la fin du projet. D'ailleurs, cette situation est survenue chez certains agriculteurs du groupe des opportunistes et des conformistes, qui ont respectivement labouré et rapetissé leur MAE peu de temps après la fin du projet. À la lumière de ces résultats, il semble que l'attribution de nouvelles valeurs paysagères puisse avoir un impact à long terme sur les pratiques et le maintien des MAE sur la ferme. En ce sens, l'analyse des résultats rejoint les propos de Burton et Paragahawewa (2011) et De Snoo *et al.* (2013) pour qui un changement de comportement durable doit passer par un changement des normes sociales et culturelles.

Enfin, nos résultats confirment que les valeurs paysagères des agriculteurs ne sont pas figées dans le temps (Ruiz et Domon, 2013), mais, qu'au contraire, elles peuvent se transformer de manière importante. Dans notre étude, cette réalité s'est opérée chez les futurs productivistes-environmentalistes. Au lancement du projet, les agriculteurs de ce groupe ont refusé d'implanter des MAE par peur de perdre de l'espace de production. Aujourd'hui, cinq ans après la fin du projet, ils n'accordent plus les mêmes valeurs aux MAE. Ils ont évolué sous l'influence des médias ou de leurs pairs. Ces agriculteurs en perçoivent aujourd'hui les bénéfices tant pour la qualité de l'environnement que pour leur ferme. Ce résultat met en évidence, à la suite de Riley (2006), Cottet-Tronchère

(2010), Ingram *et al.* (2012) et Pinto-Correia (2013), l'importance de considérer le facteur temps dans l'étude des MAE. Cette considération est d'autant plus importante qu'un agriculteur fera face à différentes trajectoires de développement au cours de sa vie et subira de nombreuses influences internes et externes à son milieu. Autant de facteurs qui pourront, d'une manière ou d'une autre, faire évoluer ses valeurs qui auront une influence sur sa décision d'adopter une MAE.

5.2 Les facteurs modulants l'adoption ou la non-adoption des MAE

Les résultats de l'étude ont révélé que les motifs principaux modulant l'adoption et la non-adoption des MAE sont multiples et supportés par de nombreux motifs secondaires. Plus précisément, ces motifs sont liés aux valeurs et aux normes culturelles de l'agriculteur (ex. : valeurs environnementales, protectionnistes), aux caractéristiques des MAE (ex. : le montant de la compensation, la durée), au réseau d'influence et d'acteurs (ex. : le voisinage, les médias) et aux caractéristiques physico-spatiales de l'exploitation. Ainsi, les résultats de l'étude confirment que l'adoption des MAE est influencée par une panoplie de facteurs et que ces derniers varient d'un agriculteur à l'autre.

5.2.1 Le rôle des valeurs de production et des normes sociales et culturelles dans l'adoption ou non des MAE

Notre étude est l'une des rares à s'être intéressée aux facteurs limitant l'adoption des MAE. Les résultats viennent confirmer de quelle manière les valeurs productivistes, encore profondément ancrées dans les normes sociales et culturelles des agriculteurs consultés (Gorton *et al.*, 2008; Marsden *et al.*, 1993), nuisent à la participation des MAE. À titre d'exemple, ce désir constant de maximiser profit et rendement s'est révélé un frein majeur à l'adoption des MAE (Shucksmith, 1993; Burton, 1998 dans Wilson, 2001; Pinto-Correia *et al.*, 2013). Néanmoins, nos résultats indiquent que ce ne sont pas tous les agriculteurs caractérisés par une forte logique productiviste qui sont des non-adoptants. En particulier, les agriculteurs du groupe des productivistes-

environnementalistes qui, même en poursuivant des objectifs de production maximale, associent les MAE à un progrès dans les pratiques agricoles leur permettant de maintenir un haut rendement à long terme sur la ferme.

La compréhension des normes sociales et culturelles, dont font partie les valeurs et les pratiques paysagères, s'avère incontournable dans l'étude des facteurs d'adoption ou de non-adoption des MAE ayant un impact sur le paysage. D'ailleurs, plusieurs études suggèrent que les valeurs paysagères pourraient avoir une influence sur l'adoption de MAE (Anhström, *et al.*, 2009; Fish *et al.*, 2003; Gasson, 1973; Harisson *et al.*, 1998; Schoon et Grotenhuis, 2000; Siebert *et al.*, 2006 et Stock, 2007 in Ingram *et al.*, 2012). Dans notre étude, les résultats précisent que même si les relations paysagères des agriculteurs n'expliquent pas l'adoption des MAE, elles renforcent toutefois les motifs de non-adoption. En effet, de nombreuses perceptions négatives sont associées aux espaces non cultivés. Nos résultats révèlent qu'elles limiteraient l'adoption des MAE si leur implantation exigeait, de la part de l'agriculteur, davantage d'entretien pour maintenir son identité de « bon producteur agricole » aux yeux de ses confrères. Ainsi, en soulignant qu'une des limites socioculturelles à l'adoption des MAE est la peur qu'a l'agriculteur de perdre son image de « bon producteur agricole », une image construite autour de valeurs et de pratiques paysagères productivistes, nos résultats sont similaires à ceux d'Emery et Frank (2012) et de Burton (2004 : 2011).

5.1.1 Deux apports à la compréhension des facteurs d'adoption des MAE

L'étude a mis en lumière deux facteurs importants dans la compréhension des motifs d'adoption des MAE, l'influence du contexte physico-spatial de la ferme et les stratégies d'implantation spatio-temporelle. En comparant deux territoires d'étude ayant des réalités territoriales distinctes, l'étude a révélé l'influence que le facteur spatial pouvait avoir sur la décision d'adopter ou non des MAE. En effet, en Mauricie, la présence marquée d'espaces impropres à la culture (ex. : coulées, ravins) favorise la participation des agriculteurs au programme de MAE et détermine le choix de leur emplacement sur la ferme. Plusieurs adoptants de cette région ont affirmé qu'ils

n'auraient pas participé au projet s'ils avaient dû planter des arbres dans leur champ ou près de leurs cultures. À l'inverse, en Montérégie, le contexte physico-spatial limite plutôt l'adoption des MAE. Comme la topographie n'y est pas un obstacle à l'expression du potentiel agricole et que son extension spatiale est maximale, l'idée de perdre du terrain productif pour implanter des MAE n'est pas bien accueillie par les agriculteurs. Les MAE seront davantage considérées si elles sont compensées financièrement ou si elles aident à régler un problème visible d'érosion sur la ferme. Dans ce cas, les lieux d'implantation des MAE sont choisis selon les caractéristiques du terrain (ex. : zone à risque d'érosion) ou pour affirmer son emprise sur l'espace (ex. : marquer les limites de l'exploitation).

Ainsi, comme Darnhofer *et al.* (2012) et Pinto-Correria (2013), les résultats confirment que les programmes de MAE ne peuvent être implantés sans prendre en compte les caractéristiques physico-spatiales des exploitations et les valeurs des agriculteurs.

5.3 Les conséquences des résultats pour le développement des MAE au Québec

Bien que le caractère qualitatif de cette étude ne permette pas de mise en relation statistique entre les adoptants et les caractéristiques structurelles des exploitations agricoles, les résultats suggèrent que les producteurs laitiers pourraient jouer un rôle particulier dans la requalification des paysages agricoles. En effet, au sein de nos résultats, les producteurs laitiers sont plus nombreux à adopter des MAE. Le système de gestion de l'offre qui assure à la production laitière une stabilité du revenu joue peut-être un rôle en fournissant une marge de manœuvre levant certaines réticences à l'implantation des MAE qui ont un impact sur le paysage et réduisent les espaces de production. À l'inverse, il pourrait être plus difficile de sacrifier des espaces productifs dans le but d'implanter des MAE pour les producteurs de grandes cultures dont le revenu est instable et dépendant du marché boursier. Alors que les cheptels laitiers ne cessent de diminuer dans les basses terres du Saint-Laurent (Ruiz et Parcerisas-Benede, 2013), les impacts de la production laitière sur ces territoires devraient donc être

explorés plus en profondeur. D'autres recherches ont d'ailleurs montré que la production laitière était garante d'une plus grande diversité des paysages dans les zones d'intensification agricole (Ruiz, 2014a) et qu'elles étaient aussi plus ancrées dans le tissu socio-économique de leur communauté (Boutin, 1999).

Ensuite, les résultats de notre typologie font ressortir quatre différents types d'adoptants et deux types de non-adoptants. Parmi les adoptants, seuls les avant-gardistes et les productivistes-environnementalistes ont manifesté un réel changement de valeur à l'égard des espaces non cultivés suite à l'implantation d'une MAE et ils sont aussi les seuls chez qui les aménagements ont perduré. Chez les autres adoptants, les conformistes et les opportunistes, aucun changement de valeur n'a été observé et rien ne garantit le maintien des aménagements dans le temps. Ces résultats suggèrent, à l'instar des travaux de Burton et Paragahawewa (2011) et De Snoo *et al.* (2013), que pour assurer un changement de comportement à long terme du producteur agricole, il faudra que ce dernier fasse siennes de nouvelles normes culturelles et sociales et, de nouvelles valeurs. Les résultats portent aussi à remettre en question les programmes actuels de soutien aux MAE qui semblent surtout avoir réussi à convaincre les plus convaincus et les progressistes. Le Québec serait donc aujourd'hui dans une situation similaire à l'Europe qui a conclu que les programmes de soutien aux MAE n'ont pas réussi à rallier les plus résistants. Deux questions majeures se posent alors :

- Comment, dans un premier temps, aller chercher la participation d'un plus grand nombre d'agriculteurs et assurer un changement à long terme de leur comportement envers leurs pratiques agroenvironnementales.
- Puis, dans un second temps, comment faire pour que l'adoption d'une MAE engendre un changement de comportement et de valeurs au sein de la communauté agricole?

Enfin, les résultats montrent qu'une majorité d'agriculteurs demeurent toujours réticents à l'implantation de MAE ayant un impact sur le paysage (productivistes-conventionnels) et que parmi les adoptants, plusieurs sont davantage attirés par des haies

ou des bandes riveraines droites, uniformes et faciles d'entretien et priorisent les espaces non productifs de leur ferme (ex. : une coulée) pour les implanter. Lorsqu'implantée, la contribution des MAE pour la requalification des paysages en ZIA reste limitée par les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs. Ces deux constats posent un défi d'ordre culturel profond, soit celui de réussir à modifier certaines valeurs paysagères, et ouvrent donc la porte à la nécessité d'envisager d'autres voies pour la requalification des paysages en ZIA.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Face à l'importance de chercher à requalifier les paysages agricoles, ce projet visait à comprendre le rôle des relations au paysage dans l'adoption ou la non-adoption des MAE par les agriculteurs. Pour ce faire, nous avons enquêté quarante agriculteurs provenant de deux bassins versants ayant fait l'objet de projets collectifs de MAE. Les résultats de l'étude rejoignent tout d'abord ceux de nombreuses autres menées dans les pays industrialisés sur l'adoption des MAE et offrent des pistes quant aux manières de favoriser leur adoption et de garantir la pérennité des aménagements effectués sur les territoires. Ensuite, ces résultats éclairent le potentiel des MAE pour une requalification des paysages agricoles et permettent plus spécifiquement de tirer des enseignements sur les approches employées pour tenter de favoriser leur adoption dans des projets collectifs.

Tout d'abord, l'étude des facteurs influençant l'adoption ou non des MAE a confirmé que les compensations financières sont loin d'être le seul facteur expliquant la participation ou non des agriculteurs aux MAE. Comme d'autres travaux l'ont montré auparavant, l'étude révèle que les facteurs d'adoption sont multiples et liés autant aux valeurs et aux normes culturelles de l'agriculteur, aux caractéristiques des MAE, et au réseau d'acteurs qui influence l'agriculteur. L'ensemble de ces facteurs exerce une influence variable sur chaque individu. Conséquemment, nos résultats soutiennent la nécessité de reconnaître la diversité des agriculteurs à travers les politiques agroenvironnementales et la nécessité d'agir sur un ensemble de facteurs plutôt que sur un seul pour favoriser l'adoption des MAE. Ensuite, les résultats montrent que les programmes agroenvironnementaux devraient tenir compte des particularités physiques propres des territoires dans lesquels ils sont déployés. En effet, certaines MAE ont de meilleure chance d'être adoptées lorsqu'elles sont plus adaptées aux caractéristiques du territoire. Enfin, il apparaît important de s'assurer de la longévité des programmes et de

ne pas les retirer, car ils n'ont pas donné rapidement les résultats attendus, notamment au plan environnemental. En effet, les valeurs et les pratiques paysagères des agriculteurs évoluent dans le temps. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un agriculteur n'a pas adopté de MAE en un temps donné qu'il ne le fera pas à l'avenir.

Par ailleurs, les résultats pointent vers certains indicateurs qui permettraient de mesurer la pérennité des aménagements agroenvironnementaux effectués sur les fermes. Cette question apparaît comme un enjeu de taille pour les politiques publiques qui font la promotion de ces mesures. Sur ce plan, nos résultats ont effectivement montré que parmi les quatre profils d'adoptants identifiés, la pérennité des aménagements ne semblait être assurée que pour deux d'entre eux. Ainsi, les agriculteurs qui ont le plus de probabilités de maintenir leurs aménagements à long terme sont : (1) soit ceux qui étaient déjà convaincus de l'utilité environnementale des MAE; (2) soit ceux qui se sont appropriés les aménagements agroenvironnementaux à travers le temps. Dans le cas de ces derniers, une fois implantée, la MAE a changé les valeurs accordées aux espaces non cultivés. D'espaces inutiles, car non productifs, ils se sont vu attribuer des valeurs affectives ou utilitaires qui ont généré une nouvelle fierté chez le producteur. Donc, la présence de ces valeurs affectives ou utilitaires accordées aux aménagements agroenvironnementaux semble constituer un indicateur sûr de leur pérennité. À l'inverse, si l'implantation de MAE ne réussit pas à générer de nouvelles valeurs, rien n'assure leur maintien à moyen et long terme sur la ferme.

Au plan de la requalification des paysages enfin, cette étude laisse à penser que les producteurs laitiers seraient plus enclins à adopter des MAE. Boutin (1999) avait déjà relevé que la production laitière pourrait jouer un rôle structurant au plan social et économique dans les milieux ruraux. Nos résultats laissent entrevoir qu'elle pourrait aussi agir, plus que d'autres productions, dans la requalification des paysages en zone d'intensification agricole. Cette piste serait d'autant plus intéressante à explorer pour le Québec que les fermes laitières tendent à disparaître progressivement des basses terres du Saint-Laurent (Ruiz et Parcerisas-Benede, 2013). Leur maintien dans ces zones pourrait mener à la mise en place d'un paysage agricole de qualité. Néanmoins, à ce

stade, cette piste reste à valider par une recherche qui permettra de comparer de manière plus systématique l'influence du type de production sur l'adoption des MAE.

Cela étant, face à la réticence de plusieurs agriculteurs d'adopter des MAE qui ont un impact sur les paysages, l'étude suggère que la requalification des paysages agricoles ne pourra pas uniquement miser sur la contribution des MAE et que celles-ci mériteraient d'être bonifiées. En effet, nos résultats soulignent l'importance que les agriculteurs accordent au paysage propre et uniforme de leur ferme renforce les motifs de non-adoption des MAE et influence le type de mesures qui sera adopté. C'est donc dire ici que la requalification des paysages agricoles soulève des défis d'ordre culturel et que, tant que l'uniformité et la propreté du paysage resteront des composantes importantes de l'identité du « bon » producteur agricole, reflet de sa capacité à produire, à elles seules les MAE ne seront pas suffisantes pour requalifier les paysages agricoles. Sur ce plan, nos résultats pointent vers quelques pistes de travail pour l'avenir.

Tout d'abord, compte tenu des limites que présentent les MAE pour la requalification des paysages, il apparaît important de ne pas miser que sur ces mesures. Autrement dit, une panoplie d'autres outils devront être mobilisés pour assurer cette requalification, impliquant d'autres acteurs que ce soit les municipalités locales ou régionales de comté ou encore les populations non-agricoles. Néanmoins, cela n'écarte pas la possibilité que les MAE jouent un rôle pour la requalification des paysages. En effet, les résultats pointent plutôt vers les limites actuelles de ces dispositifs et sur la manière dont ils pourraient être améliorés afin de maximiser leur adoption.

Par ailleurs, notre recherche s'est appuyée sur des projets collectifs d'implantation des MAE et quelques pistes d'action méritent d'être relevées pour bonifier ce type de projet. En plus de leurs différences physico-spatiales, l'approche utilisée pour mener à bien les projets agroenvironnementaux se distingue entre les deux territoires. En Montérégie, la création d'une coopérative de solidarité a facilité les actions et les suivis auprès des agriculteurs pendant plus de dix ans. Les nombreuses rencontres du regroupement ont donné l'occasion aux agriculteurs de mieux cerner les problématiques

environnementales de leur territoire, de mieux comprendre les finalités visées par l'implantation des MAE et de développer des liens avec les autres agriculteurs participants à la démarche. Les entrevues ont révélé des profils d'adoptants fiers de leurs aménagements et engagés dans l'amélioration de la qualité de l'eau de leur bassin versant. En Mauricie, l'approche retenue a été celle d'un consultant agricole proposant des alternatives agroenvironnementales de ferme en ferme. Elle semble avoir limité les interactions entre agriculteurs participants et, par conséquent, restreint leur capacité à développer un sentiment d'appartenance envers le projet. Comparativement à la Montérégie, l'appropriation du projet et des enjeux environnementaux par les agriculteurs de la Mauricie est restée plutôt faible. À court terme, plusieurs aménagements ont disparu et d'autres n'ont jamais été entretenus. Il semble bien que le maintien de la mobilisation agricole sur le long terme apparaisse plus garant de la pérennité des investissements publics et d'une plus grande adhésion chez les agriculteurs.

Cependant, la presque totalité du projet collectif de la Montérégie a reposé sur le leadership d'une seule personne, le porteur de projet. Son départ à la retraite a entraîné la disparition de la Coopérative de solidarité et, du même coup, la mobilisation des agriculteurs. Autrement dit, la pérennité des projets collectifs dépendrait aussi fortement de la capacité du porteur à partager son leadership avec les autres individus du groupe. Ainsi, nos résultats suggèrent qu'une prise en charge collective des projets de MAE et une répartition adéquate des responsabilités entre les agriculteurs favoriseraient leur appropriation du projet et la pérennité des aménagements.

Enfin, au sein des deux territoires, ce sont majoritairement les plus convaincus et les leaders progressistes qui y ont pris part au projet, et pour certains, leur participation n'assurait pas nécessairement un changement de comportement durable à l'égard de la protection de l'environnement. Cela dit, les projets collectifs ont rencontré des difficultés à promouvoir la participation d'un grand nombre de producteurs et ils n'ont pas toujours garanti la pérennité des aménagements une fois ceux-ci implantés.

L'ensemble de ces constats montre, à l'image du bilan européen des MAE, la nécessité que les politiques publiques révisent leur dispositif de soutien à l'agroenvironnement.

Certaines pistes touchant davantage les dispositifs publics nationaux de soutien au MAE sont débattues en Europe depuis un certain temps. Elles proposent que la protection de l'environnement fasse partie intégrante de l'identité du bon producteur agricole et participe à l'amélioration de son statut social dans la communauté agricole (Burton et Paragahawewa, 2011; De Snoo *et al.*, 2013). Elles misent sur la capacité des MAE à créer de nouvelles valeurs et de nouvelles normes culturelles chez les agriculteurs. Pour ce faire, une de ces pistes propose d'intégrer des approches collaboratives dans les projets d'implantation des MAE, en faisant participer activement les agriculteurs dès les premiers moments de conception de la mesure. Ces approches s'appuient sur la culture agricole pour stimuler la prise en charge des défis agroenvironnementaux par les agriculteurs. De plus, en générant des interactions entre agriculteurs, intervenants agricoles et instances publiques, cette coconstruction de solutions agroenvironnementales pourrait mieux répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche et faciliterait ainsi la participation d'un plus grand nombre de producteurs et l'adoption de comportements durables envers l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahnstrom, J., Hockert, J., Bergea, H. L., Francis, C. A., Skelton, P., et Hallgren, L. (2009). Farmers and nature conservation: What is known about attitudes, context factors and actions affecting conservation? *Renewable Agriculture and Food Systems*, 24(1), 38-47.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Barnes, A. P., Willock, J., Toma, L., et Hall, C. (2011). Utilising a farmer typology to understand farmer behaviour towards water quality management: Nitrate Vulnerable Zones in Scotland. *Journal of Environmental Planning and Management*, 54(4), 477-494.
- Beaud, J.-P. (2010). L'échantillonnage. Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Presse de l'Université du Québec, pp. 251-283. Québec, Qc.
- Bigando, E. (2006). *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*. (Thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Bordeaux). Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00148440/>
- Bohnet, I., Potter, C., et Simmons, E. (2003). Landscape change in the multi-functional countryside: a biographical analysis of farmer decision-making in the English high weald. *Landscape Research*, 28(4), 349-364.
- Boutin, D. (1999). *Agriculture et ruralité québécoises : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*. (Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec). Repéré à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/prod-porcine/documents/dura8-A-Intro-Chap-II.pdf>
- Buchecker, M., Kianicka, S., et Junker, B. (2007). Value Systems: Drivers of Human-landscape Interactions. Dans *A Changing World*. F. Kienast, O. Wildi & S. Ghosh, pp. 7-26. Dordrecht, Netherlands: Springer.
- Burton, R. J. F. (2004). Seeing through the 'good farmer's' eyes: towards developing an understanding of the social symbolic value of 'productivist' behaviour. *Sociologia ruralis*, 44(2), 195-215.

- Burton, R. J. F. (2011). Understanding Farmers' Aesthetic Preference for Tidy Agricultural Landscapes: A Bourdieusian Perspective. *Landscape Research*, 37(1), 51-71.
- Burton, R. J. F., Kuczera, C., et Schwarz, G. (2008). Exploring farmers' cultural resistance to voluntary agri-environmental schemes. *Sociologia ruralis*, 48(1), 16-37.
- Burton, R. J. F., et Paragahawewa, U. H. (2011). Creating culturally sustainable agri-environmental schemes. *Journal of Rural Studies*, 27(1), 95-104.
- Burton, R. J. F., Wilson, G. A. (2006). Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency: towards a post-productivist farmer self-identity? *Journal of Rural Studies*, 22(1), 95-115.
- Busck, A. G. (2002). Farmers' Landscape Decisions: Relationships between Farmers' Values and Landscape Practices. *Sociologia ruralis*, 42(3), 233-249.
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir : rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*.
- Cottet, M. (2010). *La perception des bras morts fluviaux : Le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration*. (Thèse de doctorat, Université de Lyon, Lyon). Repéré à <http://www.theses.fr/2010LYO31089>
- Davies, B. B., et Hodge, I. D. (2007). Exploring environmental perspectives in lowland agriculture: A Q methodology study in East Anglia, UK. *Ecological Economics*, 61(2), 323-333.
- De Snoo, G. R., Herzon, I., Staats, H., Burton, R. J. F., Schindler, S., van Dijk, J., . . . Musters, C. J. M. (2013). Toward effective nature conservation on farmland: making farmers matter. *Conservation Letters*, 6(1), 66-72.
- Debailleul, G. (2001). Tourisme rural et multifonctionnalité en agriculture. *Teoros: revue de recherche en tourisme*, 20(2), 52.
- Droz, Y., Miéville-Ott, V., et Forney, J. (2009). *Anthropologie politique du paysage : valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. Paris: Karthala.
- Dubois, M., Martel, J.-F., D'Auteuil, C., Prichonnet, G. P., et Laithier, M. (2011). *Le portrait du bassin versant de la baie Missisquoi : plan directeur de l'eau*. Repéré sur le site de l'organisme de bassin versant de la baie Missisquoi : <http://www.obvbm.org/pde>

- Egoz, S., Bowring, J., et Perkins, H. C. (2001). Tastes in tension: form, function, and meaning in New Zealand's farmed landscapes. *Landscape and Urban Planning*, 57(3), 177-196.
- Emery, S. B., et Franks, J. R. (2012). The potential for collaborative agri-environment schemes in England: Can a well-designed collaborative approach address farmers' concerns with current schemes? *Journal of Rural Studies*, 28(3), 218-231.
- Fondation de la Faune du Québec et Union des Producteurs Agricoles. (2011). *Bilan des activités du Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole 2005-2010*. Repéré à http://www.fondationdelafaune.qc.ca/documents/File/Bilan_2005_2010_Prog_agricole.pdf
- Gorton, M., Douarin, E., Davidova, S., et Latruffe, L. (2008). Attitudes to agricultural policy and farming futures in the context of the 2003 CAP reform: A comparison of farmers in selected established and new Member States. *Journal of Rural Studies*, 24(3), 322-336.
- Ingram, J., Gaskell, P., Mills, J., et Short, C. (2012). Incorporating agri-environment schemes into farm development pathways: A temporal analysis of farmer motivations. *Land Use Policy, Article in press*, 1-13.
- Jean, B. (1993). Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire. *Cahiers de géographie du Québec*, 37(101), 291-307.
- Larrère, R. (2002). Nature, campagne et paysage: des différents regards et de leur légitimité. Dans *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*. CRDP de Bourgogne, pp. 193-208. Dijon, France: Educagri.
- Lauzier, R. (2014). Vert ... et beau, l'exemple de la coopérative de solidarité du bassin versant de la rivière-aux-Brochets. Dans *Agriculture et paysage : aménager autrement les territoires ruraux*. Les presses de l'Université de Montréal, pp. 197-201. Québec, Qc: Paramètres.
- Lauzier, R., et Sall, D. (2009). Contribution des agriculteurs à la production de biens et services environnementaux dans des sous-bassins ciblés de la baie Missisquoi (Rapport d'analyse du projet NA0169). Rapport déposé à Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- Lussier, C. (2010). Bandes riveraines en milieu agricole – Bassin versant de la rivière aux Brochets. Coopérative de Solidarité du bassin versant de la Rivière-aux-Brochets, Bedford, 24 p.

- Marsden, T., Murdoch, J., et Lowe, P. (1993). *Constructing the countryside* (Vol. 1). London: Routledge.
- Michaud, A., Desjardins, J., Grenier, M., et Lauzier, R. (2009). Suivi de la qualité de l'eau des bassins versants expérimentaux Ewing et aux Castors – Dans le cadre du projet Lisière verte. Rapport final de projet. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). Coopérative de solidarité du bassin versant de la rivière aux brochets, AAC (PASCAA) et MAPAQ, Québec, Québec, 27 p.
- Miéville-Ott, V. (2001). De l'ordre et de l'entretien : les représentations paysannes de la nature et du paysage. Dans *On achève bien les paysans*. Georg, pp. 59-100. Chêne-Bourg, Genève.
- Miles, M. B., et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e édition). Paris.
- Ministère affaires municipales et de l'occupation du territoire du Québec (MAMROT). (2010). *Répertoire des municipalités du Québec*. Repéré à <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/35027/>
- Ministère de l'Agriculture Pêcheries et Alimentation du Québec. (2012). *Bilan des programmes d'aide en agroenvironnement*. Document inédit.
- Morris, C., N. J. Evans. (1999). "Research on the geography of agricultural change: redundant or revitalized?". *Area*, 31(1), 349-358.
- Morris, C., et Potter, C. (1995). Recruiting the new conservationists: farmers' adoption of agri-environmental schemes in the UK. *Journal of Rural Studies*, 11(1), 51-63.
- Organisation de coopération et de développement économique. (2003). *Mesures agroenvironnementales : tour d'horizon des évolutions*. Repéré à <http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=COM/AGR/CA/ENV/EPOC%282002%2995/FINAL&docLanguage=Fr>
- Pinto-Correia, T., Gustavsson, R., et Pirnat, J. (2006). Bridging the gap between centrally defined policies and local decisions—Towards more sensitive and creative rural landscape management. *Landscape ecology*, 21(3), 333-346.
- Pinto-Correia, T., Menezes, H., et Barroso, L. F. (2013). The Landscape as an Asset in Southern European Fragile Agricultural Systems: Contrasts and Contradictions in Land Managers Attitudes and Practices. *Landscape Research*, 1-13. doi: 10.1080/01426397.2013.790948

- Primdahl, J. (1999). Agricultural landscapes as places of production and for living in owner's versus producer's decision making and the implications for planning. *Landscape and Urban Planning*, 46(1), 143-150.
- Primdahl, J., Kristensen, L. S., et Busck, A. G. (2013). The farmer and landscape management: Different roles, different policy approaches. *Geography Compass*, 7(4), 300-314.
- Riley, M. (2006). Reconsidering conceptualisations of farm conservation activity: the case of conserving hay meadows. *Journal of Rural Studies*, 22(3), 337-353.
- Ruiz, J. (2009). *Réintroduire la multifonctionnalité des paysages en zone d'intensification agricole : contribution des approches intégrées en écologie du paysage*. (Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/8835>
- Ruiz, J. (2014a). Vers un modèle d'analyse des interactions agriculteurs-paysage. Dans Ruiz, J., G. Domon (dir). *Agriculture et paysage : aménager autrement les territoires ruraux*. Les presses de l'Université de Montréal, pp. 55-74. Québec, QC: Paramètres.
- Ruiz, J. (2014b). Valorisations et pratiques paysagères en zone d'intensification agricole. Dans Ruiz, J., G. Domon (dir). *Agriculture et paysage, aménager autrement les territoires ruraux*. Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 203-225. Québec, QC: Paramètres.
- Ruiz, J., et Domon, G. (2005). Les paysages de l'agriculture en mutation. Dans *Paysages en perspective*. Les presses de l'Université de Montréal, p. 368. Québec, Qc: Marquis.
- Ruiz, J., et Domon, G. (2013). Relationships between rural inhabitants and their landscapes in areas of intensive agricultural use: A case study in Quebec (Canada). *Journal of Rural Studies*, 28(4), 590-602.
- Ruiz, J., et Parcerisas-Benede, L. (2013). *L'impact spatial des mutations agricoles au Québec de 1951 à 2011*. Communication présentée au 81^e congrès de l'ACFAS, Québec, Québec.
- Ryan, R. L., Erickson, D. L., et De Young, R. (2003). Farmers' motivations for adopting conservation practices along riparian zones in a mid-western agricultural watershed. *Journal of Environmental Planning and Management*, 46(1), 19-37.

- Siebert, R., Berger, G., Lorenz, J., et Pfeffer, H. (2010). Assessing German farmers' attitudes regarding nature conservation set-aside in regions dominated by arable farming. *Journal for Nature Conservation*, 18(4), 327-337.
- Siebert, R., Toogood, M., et Knierim, A. (2006). Factors affecting European farmers' participation in biodiversity policies. *Sociologia ruralis*, 46(4), 318-340 p.
- Smithers, J., et Furman, M. (2003). Environmental farm planning in Ontario: exploring participation and the endurance of change. *Land Use Policy*, 20(4), 343-356.
- Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA). (2011). *Plan directeur de l'eau : portrait du bassin versant de la rivière Batiscan*. Repéré à http://sambba.qc.ca/SAMBBA/LOGO/Portrait_batiscan_ch1_5.pdf
- Statistique Canada. (2006) Recensement agricole 2006, traité par la DSEE et adapté par sous-bassin.
- Statistique Canada. (2011) Données sur les exploitants agricoles de 2011. n° 95-640-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario.
- Sylvestre, J.-P. (2002). *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*. Dijon, France: Educagri.
- Walford, N. (2002). Agricultural adjustment: adoption of and adaptation to policy reform measures by large-scale commercial farmers. *Land Use Policy*, 19(3), 243-257.
- Wilson, G. A. (1997). Factors influencing farmer participation in the environmentally sensitive areas scheme. *Journal of environmental management*, 50, 67-93.
- Wilson, G. A. (2001). "From productivism to post-productivism... and back again? Exploring the (un)changed natural and mental landscapes of European agriculture". *Transactions of the Institute of British Geographers*, 26(1), 77-102.
- Wynn, G., Crabtree, B., et Potts, J. (2001). Modelling farmer entry into the environmentally sensitive area schemes in Scotland. *Journal of Agricultural Economics*, 52(1), 65-82.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ADOPTANTS ET LES NON-ADOPTANTS

GUIDE POUR LES ADOPTANTS

Déroulement général

Introduction

- Présentation du thème de l'étude et de l'objectif de la visite
- Anonymat de la recherche + signature du formulaire de consentement
- Expliquer le déroulement de l'entrevue
- Présenter une photo aérienne du BV pour qu'ils se localisent et qu'ils délimitent sa ferme + questions pour mettre le répondant en confiance

Les thèmes abordés

- Trajectoire de développement de la ferme
- Relation au territoire :
 - o Éléments importants sur la ferme
 - o Perceptions paysagères des éléments cultivés (image du bon agriculteur)
 - o Pratiques/usages et perceptions des éléments de la ferme
- Adoption des MAE et évolution des perceptions paysagères
- Perception de l'environnement/attitude environnementale

Éléments non cultivés

Bords de champs (fossés de drainage)
Haies
Cours d'eau
Ravines

Introduction

- Présentation du thème de l'étude et de l'objectif de la visite :

Bonjour M. X et merci encore de participer à notre recherche. Je vais vous expliquer rapidement le but et les objectifs de la présente recherche. L'objet de la recherche est de comprendre comment les agriculteurs aménagent, entretiennent les espaces non productifs de leur exploitation. Pour ce faire, nous avons deux objectifs de recherche qui sont premièrement d'identifier vos pratiques et vos aménagements des espaces non productifs; deuxièmement d'identifier et comprendre à quel moment vous avez

réalisé ces aménagements et où sur votre ferme. Du coup, aujourd'hui nous allons tenter de répondre à ces objectifs de recherche à l'aide d'une discussion et d'une photographie aérienne prise sous Google map.

- Anonymat de la recherche : toutes les données recueillies aujourd'hui seront entièrement anonymes et seule ma professeure superviseure et moi pourrons avoir accès à ces informations. Aussi, votre nom sera changé pour un nom codé et tous les renseignements seront gardés dans un classeur sous clé dans mon bureau.
- Expliquer le déroulement de l'entrevue.
- Présenter une photo aérienne du BV pour qu'ils se localisent.

THÈME 1 : TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FERME

Éléments à enquêter :

1. Histoire de la ferme
2. La situation de la ferme actuellement
3. Les aspirations à long terme de la ferme
4. Activités connexes

Questions types :

Histoire de la ferme

- Pouvez-vous me dire ce qui a le plus changé sur votre exploitation depuis que vous avez cette ferme? Qu'est-ce qui a le plus changé dans vos pratiques agricoles? Quelles sont les améliorations que vous avez apportées depuis que vous avez repris la ferme? Y a-t-il eu un changement de production et pourquoi?

La situation de la ferme actuellement

- Où en est rendue la ferme dans son développement? Êtes-vous dans une phase de croissance (agrandissement), de consolidation (amélioration de l'existant sans agrandissement) ou de retraite, préparez-vous votre ferme pour la relève?

Les aspirations à long terme de la ferme

Quels sont vos objectifs de développement à long terme? Dans un monde idéal.

- Jusqu'où voulez-vous amener le développement de votre ferme?
- Comment imaginez-vous votre ferme dans 10, 20 ou 30 ans (dépendamment de l'âge de l'agriculteur)? Qu'est-ce qu'un bon agriculteur pour vous? Quelles sont les caractéristiques d'un bon agriculteur? À quoi savez-vous qu'un agriculteur fait bien son travail?

Activités connexes

- Avez-vous des activités sur la ferme qui sont non liées à la production? (chasse/pêche/marche, vente directe à la ferme, accueil du public?)

THÈME 2 : RELATION AU TERRITOIRE

Éléments à enquêter :

1. Éléments les plus importants sur la ferme
2. Perceptions du « beau » champ
3. Pratiques et usages/perceptions pour chaque élément non cultivé de la ferme (voir encadré)

Questions types :

Éléments les plus importants sur la ferme

- Que montrez-vous en premier à vos visiteurs (parents ou amis) sur votre ferme? (image)
- Quelle partie de votre ferme aimez-vous le plus? Et le moins? Pour quelles raisons?
- De quoi êtes-vous le plus fière sur votre ferme?
- Aimez-vous plus les animaux ou les cultures? Pourquoi?

Perceptions paysagères des éléments cultivés

- Quand vous regardez un champ, quels éléments vous font dire que vous avez bien travaillé? Quand vous regardez un champ, qu'est-ce qui attire votre attention en premier? Qu'est-ce qui vous fait dire que c'est un beau champ? Quelles sont les caractéristiques visuelles d'un beau champ pour vous? À chaque élément soulevé demander pourquoi est-ce important à ses yeux?
- À quoi pouvez-vous voir qu'un agriculteur fait bien son travail?
- Quelles sont vos pratiques types? (Labourage conventionnel, travail réduit du sol, semis-directe?) Avez-vous la même pratique partout sur toutes vos terres? Si non, sur quelles terres est-ce différent et pourquoi?
- Est-ce que les résidus laissés par la pratique du semis direct ou du travail réduit du sol vous dérangent? Aimez-vous mieux un champ labouré ou un champ ou il reste des résidus. Pourquoi?

Pratiques et usages/perceptions pour chaque élément non cultivé de la ferme

Éléments non cultivés

Haies
Bords de champs (fossés de drainage)
Cours d'eau
Ravine

Bords de fossés

- Est-ce que vous avez encore des fossés de drainage ou ils sont tous enterrés?
 - Pour quelles raisons les conservez-vous? (certains agriculteurs les enterrent)
 - En quoi vos bords de champs sont utiles à votre production?
- Comment entretenez-vous votre bord de champs?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos bords de champs de la même manière? Si non, pourquoi? Lesquels sont entretenus différemment et pourquoi?
- Pour vous, est-ce que les bords de fossé jouent un rôle environnemental?
- Est-ce que vous l'utilisez pour aller marcher?
- Pointer les bords de champs environnants qui sont différents de ceux de la ferme et aller chercher sa perception.
- Est-ce que c'est beau pour vous les bords de champs? Si oui, pourquoi. Si non, pourquoi?
- À quel moment trouvez-vous vos bords de fossé les plus beaux? Quand ils sont fauchés ou pas fauchés? Pourquoi?

Cours d'eau

- Comment entretenez-vous votre cours d'eau et le bord du cours d'eau? Pourquoi? Quelles espèces d'arbres, arbustes on y retrouve?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos cours d'eau de la même manière?
- Marche? Pêche?
- Pour vous, quelles fonctions environnementales jouent les cours d'eau?
- Est-ce que c'est beau pour vous le bord du cours d'eau?

Haies

- Comment entretenez-vous vos haies?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos haies de la même manière?
- Est-ce que vous l'utilisez pour aller marcher?
- Pour quelles raisons les conservez-vous?
- En quoi vos haies sont utiles à votre production?
- Pointer les haies environnantes qui sont différentes de ceux de la ferme et aller chercher sa perception.
- Pour vous, quelles fonctions environnementales jouent les haies?
- Est-ce que c'est beau pour vous une haie?

Coulées (photo) seulement en Mauricie

- Avez-vous des coulées sur votre ferme?
- Comment entretenez-vous vos coulées?
- Est-ce que c'est important pour vous de les entretenir? Pourquoi?
- Les entretenez-vous toutes de la même manière?
- Est-ce que vous les utilisez pour la récréation (marche, pêche, chasse)?
- Les avez-vous aménagés?
- Posent-elles des problèmes pour votre production? Sont-elles utiles pour votre production?
- Est-ce que c'est un espace que vous appréciez sur votre ferme? Pourquoi?
Est-ce que c'est beau pour vous une ravine?

THÈME 3 : MAE ET ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES DES AGRICULTEURS ADOPTANTS (ceux qui ont planté des haies, des bandes riveraines, reboisés des ravines)

Mise en contexte : Parler des projets de la fondation de la faune ou de la coopérative de solidarité et demander si l'agriculteur a participé au projet. Si oui, pourquoi? Quels types de mesures a-t-il adoptées?

Éléments à enquêter :

1. Motifs d'adoption des MAE
2. Aménagements futurs
3. Évolution des perceptions paysagères

Questions types :

Motifs d'adoption des MAE (voir attributs du territoire)

- Pouvez-vous me montrer sur la carte où avez-vous installé des aménagements?
- À quel endroit avez-vous accepté de planter? À quel endroit ne voulez-vous pas planter?
- Depuis combien de temps avez-vous des MAE sur votre exploitation?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à planter ces haies/bandes riveraines?

Facteurs d'adoption relevés par l'agriculteur

Facteurs d'adoption relevés dans la littérature

	Compensations financières
	Activités récréatives sur la ferme
	Localisation + caractéristiques biophysique de la ferme (zones moins productives)
	Valeurs de l'agriculteur, valeurs de production (agri traditionnel vs agri productiviste)
	Valeurs environnementales
	Présence d'un leader dans la communauté
	Le type de MAE (financement, durée)
	Représentation/ valorisation paysagère (il trouve ça beau)
	Rôle et influence des agriculteurs voisins

- Pour quelles raisons avez-vous implanté vos haies/arbustes à cet endroit?
- Pour quelles raisons avez-vous adopté des MAE? Questions spécifiques à chaque MAE.
- Sans les compensations financières est-ce que ce projet aurait été réalisable?
- Est-ce que c'est un atout pour la productivité?
- Qui a décidé de l'emplacement des aménagements? Qui a décidé la sorte d'arbre ou de plante à mettre? Pourquoi telles essences d'arbre? Était-ce important?
- Y a-t-il des éléments du projet de la fondation de la faune ou de la coopérative que vous avez particulièrement appréciée? Déprécié?
- Qu'est-ce que vous auriez changé?
- Est-ce que c'était adapté à votre production? À vous?

Aménagements futurs

- Envisagez-vous d'implanter d'autre MAE? Pourquoi? Si oui, où? Et quand?
- Si vous aviez eu à choisir, où les auriez-vous mises? Quelle essence d'arbre auriez-vous choisie?

Évolution des perceptions paysagères

- Est-ce que ces MAE ont été une amélioration?
- Qu'est-ce que vous apporte l'aménagement des bandes riveraines/haies brise-vent...?
- Est-ce que la façon dont vous regardez votre territoire ou votre exploitation a changé depuis que vous avez adopté ces aménagements?
- Si oui, de quelle manière? (mieux apprécié? Plus de contrôle?)
- Est-ce que vos pratiques agricoles ont changé depuis l'aménagement des MAE?
- Avant de planter cette haie ou cette bande riveraine, voyez-vous la haie différemment sur votre ferme?
- Est-ce que les aménagements (haies/bandes riveraines) proposés étaient adaptés à vos objectifs de production?
 - Est-ce que ça limite ou change vos pratiques agricoles
 - Demain s'il y a un autre programme où/comment et sous quelles conditions vous participeriez au programme?

Aménagements ayant un impact sur le paysage préféré

- Aimez-vous mieux les bandes riveraines herbacées ou les bandes riveraines arbustives? Pourquoi?
- Quelles essences d'arbres préférez-vous? Pourquoi? Quelles essences d'arbres sont à éviter? Pourquoi?

THÈME 4 : PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE

Éléments à enquêter :

1. Perception de l'environnement
2. Attitude environnementale

- Est-ce que c'est important pour vous de protéger l'environnement?
- Est-ce que la protection de l'environnement a une place en agriculture?
- Quels sont, selon vous, les éléments de l'environnement qui sont les plus importants à protéger?

GUIDE POUR LES NON-ADOPTANTS

Déroulement général

Introduction

- Présentation du thème de l'étude et de l'objectif de la visite
- Anonymat de la recherche + signature du formulaire de consentement
- Expliquer le déroulement de l'entrevue
- Présenter une photo aérienne du BV pour qu'ils se localisent et qu'ils délimitent sa ferme + questions pour mettre le répondant en confiance

Les thèmes abordés

- Trajectoire de développement de la ferme
- Relation au territoire :
 - o Éléments importants sur la ferme
 - o Perceptions paysagères des éléments cultivés (image du bon agriculteur)
 - o Pratiques/usages et perceptions des éléments de la ferme
- Adoption des MAE et évolution des perceptions paysagères
- Perception de l'environnement/attitude environnementale

<p>Éléments non cultivés</p> <p>Bords de champs (fossés de drainage)</p> <p>Haies</p> <p>Cours d'eau</p> <p>Ravines</p>
--

Introduction

- Présentation du thème de l'étude et de l'objectif de la visite :

Bonjour M. X et merci encore de participer à notre recherche. Je vais vous expliquer rapidement le but et les objectifs de la présente recherche. L'objet de la recherche est de comprendre comment les agriculteurs aménagent, entretiennent les espaces non productifs de leur exploitation. Pour ce faire, nous avons deux objectifs de recherche qui sont premièrement d'identifier vos pratiques et vos aménagements des espaces non productifs; deuxièmement d'identifier et comprendre à quel moment vous avez

réalisés ces aménagements et où sur votre ferme. Du coup, aujourd'hui nous allons tenter de répondre à ces objectifs de recherche à l'aide d'une discussion et d'une photographie aérienne prise sous Google map.

- Anonymat de la recherche : toutes les données recueillies aujourd'hui seront entièrement anonymes et seule ma professeure superviseure et moi pourrions avoir accès à ces informations. Aussi, votre nom sera changé pour un nom codé et tous les renseignements seront gardés dans un classeur sous clé dans mon bureau.
- Expliquer le déroulement de l'entrevue.
- Présenter une photo aérienne du BV pour qu'ils se localisent.

THÈME 1 : TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FERME

Éléments à enquêter :

1. Histoire de la ferme
2. La situation de la ferme actuellement
3. Les aspirations à long terme de la ferme
4. Activités connexes

Questions types :

Histoire de la ferme

- Pouvez-vous me dire ce qui a le plus changé sur votre exploitation depuis que vous avez cette ferme? Qu'est-ce qui a le plus changé dans vos pratiques agricoles? Quelles sont les améliorations que vous avez apportées depuis que vous avez repris la ferme? Y a-t-il eu un changement de production et pourquoi?

La situation de la ferme actuellement

- Où en est rendue la ferme dans son développement? Êtes-vous dans une phase de croissance (agrandissement), de consolidation (amélioration de l'existant sans agrandissement) ou de retraite, préparez-vous votre ferme pour la relève?

Les aspirations à long terme de la ferme

- Quels sont vos objectifs de développement à long terme? Dans un monde idéal jusqu'où voulez-vous amener le développement de votre ferme?
- Comment imaginez-vous votre ferme dans 10, 20 ou 30 ans (dépendamment de l'âge de l'agriculteur)?
- Qu'est-ce qu'un bon agriculteur pour vous? Quelles sont les caractéristiques d'un bon agriculteur? À quoi savez-vous qu'un agriculteur fait bien son travail?

Activités connexes

- Avez-vous des activités sur la ferme qui sont non liées à la production? (chasse/pêche/marche, vente directe à la ferme, accueil du public?)

THÈME 2 : RELATION AU TERRITOIRE

Éléments à enquêter :

1. Éléments les plus importants sur la ferme
2. Perceptions du « beau » champ
3. Pratiques et usages/perceptions pour chaque élément non cultivé de la ferme (voir encadré)

Questions types :

Éléments les plus importants sur la ferme

- Que montrez-vous en premier à vos visiteurs (parents ou amis) sur votre ferme? (image)
- Quelle partie de votre ferme aimez-vous le plus? Et le moins? Pour quelles raisons?
- De quoi êtes-vous le plus fière sur votre ferme?
- Aimez-vous plus les animaux ou les cultures? Pourquoi?

Perceptions paysagères des éléments cultivés

- Quand vous regardez un champ, quels éléments vous font dire que vous avez bien travaillé? Quand vous regardez un champ, qu'est-ce qui attire votre attention en premier? Qu'est-ce qui vous fait dire que c'est un beau champ? Quelles sont les caractéristiques visuelles d'un beau champ pour vous? À chaque élément soulevé demander pourquoi est-ce important à ses yeux?
- À quoi pouvez-vous voir qu'un agriculteur fait bien son travail?
- Quelles sont vos pratiques types? (Labourage conventionnel, travail réduit du sol, semis-directe?) Avez-vous la même pratique partout sur toutes vos terres? Si non, sur quelles terres est-ce différent et pourquoi?
- Est-ce que les résidus laissés par la pratique du semis direct ou du travail réduit du sol vous dérangent? Aimez-vous mieux un champ labouré ou un champ ou il reste des résidus. Pourquoi?

Pratiques et usages/perceptions pour chaque élément non cultivé de la ferme

Éléments non cultivés

Haies
Bords de champs (fossés de drainage)
Cours d'eau
Ravine

Bords de fossés

- Est-ce que vous avez encore des fossés de drainage ou ils sont tous enterrés
 - Pour quelles raisons les conservez-vous? (certains agriculteurs les enterrerent)
 - En quoi vos bords de champs sont utiles à votre production?
- Comment entretenez-vous votre bord de champs?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos bords de champs de la même manière? Si non, pourquoi? Lesquels sont entretenus différemment et pourquoi?
- Pour vous, est-ce que les bords de fossé jouent un rôle environnemental?
- Est-ce que vous l'utilisez pour aller marcher?
- Pointer les bords de champs environnants qui sont différents de ceux de la ferme et aller chercher sa perception
- Est-ce que c'est beau pour vous les bords de champs? Si oui, pourquoi. Si non, pourquoi?
- À quel moment trouvez-vous vos bords de fossé les plus beaux? Quand ils sont fauchés ou pas fauchés? Pourquoi?

Cours d'eau

- Comment entretenez-vous votre cours d'eau et le bord du cours d'eau? Pourquoi? Quelles espèces d'arbres, arbustes on y retrouve?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos cours d'eau de la même manière?
- Marche? Pêche?
- Pour vous, quelles fonctions environnementales jouent les cours d'eau?
- Est-ce que c'est beau pour vous le bord du cours d'eau?

Haies

- Comment entretenez-vous vos haies?
- Est-ce que c'est important pour vous de l'entretenir? Pourquoi?
- Est-ce que vous entretenez tous vos haies de la même manière?
- Est-ce que vous l'utilisez pour aller marcher?
- Pour quelles raisons les conservez-vous?
 - En quoi vos haies sont utiles à votre production?
- Pointer les haies environnantes qui sont différents de ceux de la ferme et aller chercher sa perception.
- Pour vous, quelles fonctions environnementales jouent les haies?
- Est-ce que c'est beau pour vous une haie?

Coulées (photo) seulement en Mauricie

- Avez-vous des coulées sur votre ferme?
- Comment entretenez-vous vos coulées?
- Est-ce que c'est important pour vous de les entretenir? Pourquoi?
- Les entretenez-vous toutes de la même manière?
- Est-ce que vous les utilisez pour la récréation (marche, pêche, chasse)?
- Les avez-vous aménagés?
- Posent-elles des problèmes pour votre production? Sont-elles utiles pour votre production?
- Est-ce que c'est un espace que vous appréciez sur votre ferme? Pourquoi?
Est-ce que c'est beau pour vous une ravine?

THÈME 3 : MAE ET ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS PAYSAGÈRES DES AGRICULTEURS NON-ADOPTANTS

Mise en contexte : Plusieurs travaux de recherches montrent que les programmes actuels qui subventionnent et implantent des MAE comme les haies, les bandes riveraines, ne sont pas adaptées aux agriculteurs et à la diversité des agricultures. Lors des dernières années, plusieurs autres agriculteurs d'ici ont planté des haies, végétalisé des bandes riveraines, avez-vous participé au projet?

Éléments à enquêter :

1. Facteurs de non-adoption relevés par l'agriculteur
2. Facteurs de non-adoption relevés dans la littérature
3. Aménagements futurs

Questions ouvertes pour enquêter les motifs spécifiques un à un : quels sont les facteurs qui ont fait que vous-n'avez pas embarqué dans le projet? (ici, enquêter et approfondir chaque facteurs un par un. Quels facteurs, pourquoi ce facteur-là puis par la suite enquêter les facteurs non relevés.

Facteurs de non-adoption relevés par l'agriculteur

Facteurs de non-adoption relevés dans la littérature

	Pas le bon moment dans la trajectoire de développement
	Manque de temps
	Problèmes avec les agriculteurs voisins (embarque pas dans la gang) : Est-ce que le fait que plusieurs agriculteurs dans la communauté ont décidé de planter des haies et bandes riveraines serait une motivation supplémentaire pour vous? Au contraire personne n'en implante = frein?
	Pas approprié sur sa ferme (espace limité sur sa ferme, il perdrait trop d'espace de production = coûte cher)
	Ce n'est pas beau
	Demande trop d'entretien
	MAE sont trop rigides (manque d'accompagnement, d'argent)

Aménagements futurs

- Envisagez-vous d'implanter d'autres MAE? Pourquoi? Si oui, où? Et quand?
- Si vous aviez à choisir, où les mettriez-vous? Quelle essence d'arbre choisiriez-vous?

THÈME 4 : PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE

Éléments à enquêter :

1. Perception de l'environnement
2. Attitude environnementale
 - Est-ce que c'est important pour vous de protéger l'environnement?
 - Est-ce que la protection de l'environnement à une place en agriculture?
 - Quels sont, selon vous, les éléments de l'environnement qui sont les plus importants à protéger?

ANNEXE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

LETTRE D'INFORMATION

Invitation à participer au projet de recherche *Aménager les espaces non-productifs de son exploitation agricole*

*Sandrine Ducruc, étudiante à la maîtrise
Julie Ruiz, professeure de géographie rurale*

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre les aménagements des espaces non productifs des exploitations agricoles par les agriculteurs, serait grandement appréciée.

Objectifs

Les objectifs de ce projet de recherche sont de mieux comprendre vos pratiques d'aménagement des espaces non productifs de votre exploitation et les différentes relations que vous entretenez avec ces espaces. En poursuivant cet objectif, nous allons aussi nous intéresser aux raisons pour lesquels vous avez ou vous n'avez pas aménagé ces espaces avec, par exemple, des haies. Les renseignements donnés dans cette lettre d'information visent à vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche et à prendre une décision éclairée à ce sujet. Nous vous demandons donc de lire le formulaire de consentement attentivement et de poser toutes les questions que vous souhaitez poser. Vous pouvez prendre tout le temps dont vous avez besoin avant de prendre votre décision.

Tâche

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à un entretien d'une durée maximale d'une heure et trente minutes. Cet entretien est en fait une discussion ouverte sur plusieurs thèmes comme l'historique de la ferme, l'historique des aménagements faits sur votre exploitation, vos pratiques d'aménagement des zones non productives de votre exploitation, votre perception de ces zones, et enfin des raisons qui vous ont poussé à aménager ou à ne pas aménager ces espaces récemment. À la fin de l'entretien, vous serez amené à compléter un très court questionnaire sociodémographique qui ne prendra pas plus de cinq minutes.

Risques, inconvénients, inconforts

Aucun risque n'est associé à votre participation. Le temps consacré au projet, soit environ de 1 h à 1 h 30, demeure le seul inconvénient.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet des cadres de vie en milieu agricole et de la géographie agricole figurent parmi les bénéfices directs prévus à votre participation. Ce projet vise également à montrer la diversité des exploitants agricoles du Québec et à fournir des recommandations afin que les programmes gouvernementaux soient plus adaptés à cette diversité. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée. Nous vous ferons parvenir les résultats de la recherche au cours de l'hiver 2015 par la poste si vous le souhaitez.

Confidentialité

Cette discussion sera enregistrée (audio seulement) pour faciliter l'analyse ultérieure des données recueillies. Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par l'utilisation d'un *code numérique*. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme d'articles scientifiques et de communications ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées sous clé dans un bureau de l'université et les seules personnes qui y auront accès seront Sandrine Ducruc et Julie Ruiz qui participent au projet de recherche. Les informations nominatives seront détruites sept ans après le début du projet. Les informations qui ne permettent pas de vous identifier pourront être utilisées dans d'autres projets de recherche que nous menons sur des thématiques similaires.

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Julie Ruiz, professeure de géographie rurale au : 819 376-5011, poste 3676.

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-12-18/2 était émis le 30 juin.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

Numéro du certificat : CER-12-18/2

Certificat émis le 30 juin 2013



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Engagement de la chercheure

Moi, Julie Ruiz m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Comprendre la diversité des cadres de vie des fermes des basses terres du Saint-Laurent*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participante ou participant :	Chercheure : Julie Ruiz
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :